Études et recherches

Rapport sur la qualité de vie dans la Communauté métropolitaine de Québec

Communauté métropolitaine de Québec

Bâtir. Dans un même esprit.



Rapport sur la qualité de vie dans la Communauté métropolitaine de Québec

Communauté métropolitaine de Québec

Bâtir. Dans un même esprit.

Acacia Consulting & Research
Ottawa, Canada
12 mai 2004

Note au lecteur

Ce rapport se veut une suite à la publication du troisième Rapport sur la qualité de vie élaboré par la Fédération canadienne des municipalités en avril dernier. La Communauté métropolitaine de Québec y figurait pour la première fois. Cette étude ayant permis à la CMQ de se situer en matière de qualité de vie par apport à 19 autres agglomérations urbaines canadiennes, il fut estimé opportun d'appliquer la même méthodologie pour chacune de ses composantes afin d'obtenir un portrait détaillé de la qualité de vie sur le territoire métropolitain.

Le contenu du présent document résulte du travail combiné des ressources internes de la CMQ et de la firme Acacia Consulting & Research.

Table des matières

Note au lecteur 3

La Communauté métropolitaine de Québec en bref 7

Le système de rapport sur la qualité de vie 8

Faits saillants 9

Définition de la qualité de vie 9
Profil démographique 9
Développement et maintien d'une économie locale prospère 9
Protection et amélioration de l'environnement naturel et bâti 10
Possibilités d'atteinte des objectifs, espoirs et aspirations personnels 10
Promotion d'un partage juste et équitable des ressources communes 11
Possibilités de satisfaction des besoins fondamentaux des résidants 11
Soutien de riches interactions sociales et de l'inclusion de tous les résidants dans la vie communautaire 12

Profil démographique de la CMQ 13

Population 13
Croissance de la population 14
Population vieillissante 14
Diversité ethnique et culturelle 15

Facteur 1 de la qualité de vie –
Développement et maintien d'une économie locale prospère 19

Chômage 19
Permis de bâtir 21
Migration 22
Remplacement de la population active 22

Facteur 2 de la qualité de vie –
Protection et amélioration de l'environnement naturel 25

Modes de transport 25
Qualité de l'air 27
Eaux usées municipales 27
Consommation d'eau per capita 29

Facteur 3 de la qualité de vie –
Possibilités d'atteinte des objectifs, espoirs et aspirations personnels 31

Niveaux d'éducation 31
Suicides 32
Revenu disponible des familles et des ménages 33
Taux d'accession à la propriété 35

Facteur 4 de la qualité de vie –
Recherche d'un partage juste et équitable de la richesse 35

Inégalité de revenu 35
Divisions du revenu entre les populations « majoritaire » et « minoritaire » 36
Écart de revenu entre les plus riches et les plus pauvres 37

Facteur 5 de la qualité de vie –
Possibilités de satisfaction des besoins fondamentaux 39

La pauvreté 39
Secteur du logement locatif 40

Facteur 6 de la qualité de vie –
Soutien de riches interactions et de l'inclusion sociales 45

Engagement civique 45
Nouveaux immigrants et barrières à l'intégration 46

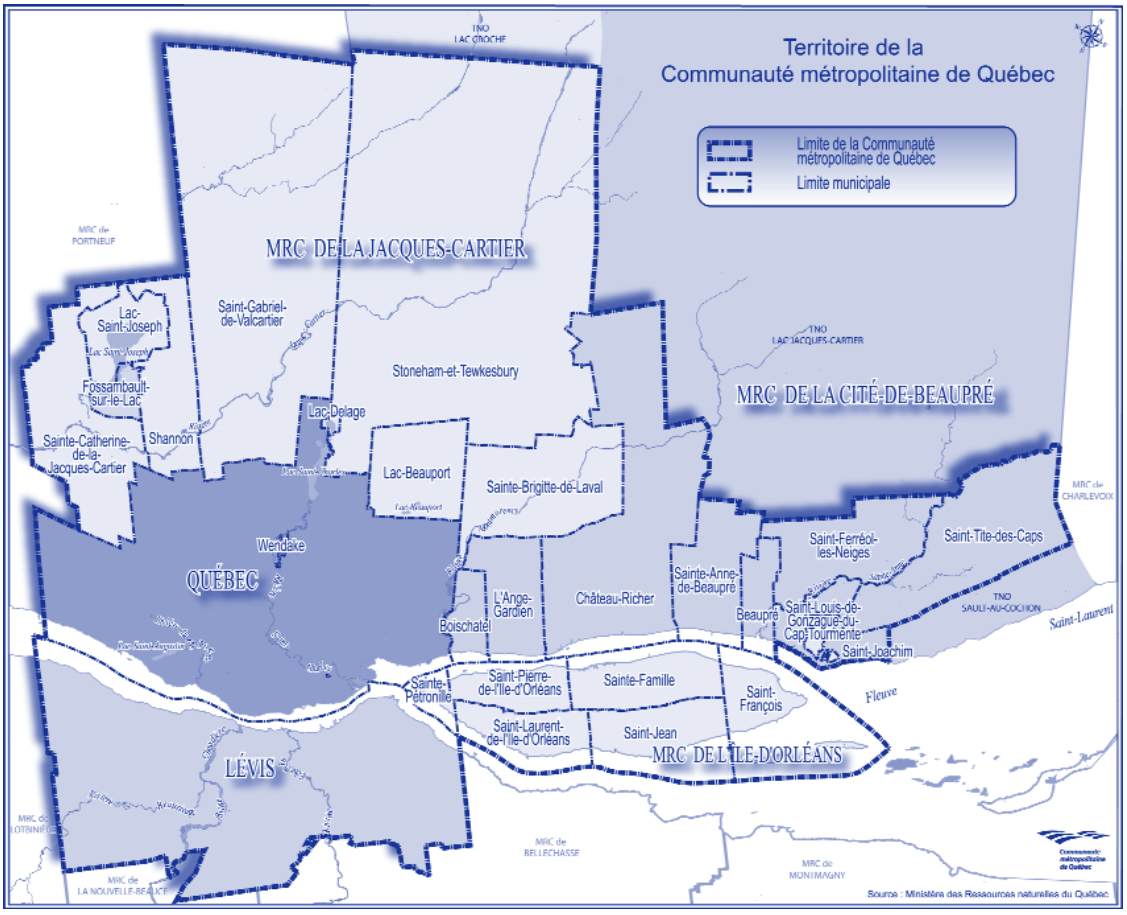
Conclusion 49

Annexes techniques 49

Annexe 1 – Graphiques supplémentaires 49
Annexe 2 – Références des graphiques 51
Annexe 3 – Guide de la géographie 54

La Communauté métropolitaine de Québec en bref

La Communauté métropolitaine de Québec a été créée le 1er janvier 2002 selon la Loi 170 portant sur la réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais. La CMQ regroupe 26 municipalités comptant une population totale approchant les 700 000 habitants.



Outre les villes de Québec et Lévis, son territoire comprend les municipalités régionales de comté de La Côte-de-Beaupré, de La Jacques-Cartier et de L'Ile-d'Orléans. Il couvre une superficie de 3 347 km² en milieu municipalisé et 6 117 km² en territoires non organisés (3 TNO). (Voir annexe sur la géographie)

Les compétences de la CMQ touchent principalement le développement économique, social, culturel et environnemental, l'aménagement du territoire et la planification de la gestion des matières résiduelles.[1]

1. www.cmquebec.qc.ca

Population en 1991 et en 2001

	1991	2001
Québec (province)	6 895 960	7 237 480
Communauté métropolitaine de Québec	642 225	674 700
Ville de Québec	483 520	500 300
Ville de Lévis	107 620	120 750
MRC de La Côte-de-Beaupré	21 015	20 575
MRC de La Jacques-Cartier	23 220	26 380
MRC de L'Île-d'Orléans	6 855	6 705

Le système de rapport sur la qualité de vie

La méthodologie du présent rapport suit celle du Système de rapports sur la qualité de vie (QDV) produit par la Fédération canadienne des municipalités (www.fcm.ca/qol3).

Les données statistiques figurant dans ce rapport servent à mesurer les changements intervenus dans les facteurs sociaux, économiques et environnementaux.

En offrant une méthode de surveillance de la qualité de vie à l'échelle locale, le Système de rapports sur la QDV vise à établir le gouvernement municipal comme un solide partenaire dans les débats sur les politiques d'intérêt public. Le présent rapport sur la qualité de vie met en relief les faits saillants d'une analyse de six facteurs de qualité de vie de 1991 à 2001.

Ce système de rapports constitue également un outil important pour les organismes communautaires, les instituts de recherche et autres ordres de gouvernement, puisqu'il leur permet :

- De cerner et de promouvoir la sensibilisation à l'égard des enjeux qui se répercutent sur la qualité de vie;
- De mieux cibler les orientations et les ressources visant à améliorer la qualité de vie;
- D'appuyer des efforts concertés pour améliorer la qualité de vie;
- D'informer et d'influencer les décideurs.

Faits saillants

Définition de la qualité de vie

La FCM définit[2] la qualité de vie comme étant rehaussée et renforcée dans les municipalités qui assurent :

- le développement et le maintien d'une économie locale prospère;
- la protection et l'amélioration de l'environnement naturel et bâti;
- des possibilités d'atteinte des objectifs, espoirs et aspirations personnels;
- la promotion d'un partage juste et équitable des ressources communes;
- des possibilités de satisfaction des besoins fondamentaux des résidants;
- le soutien de riches interactions sociales et de l'inclusion de tous les résidants dans la vie communautaire.

Profil démographique

Vieillissement de la population

La croissance de la population dans la région métropolitaine est comparable à la moyenne provinciale. Par contre, la croissance était bien au-dessus de la moyenne provinciale pour la population des 65 ans et plus. Il existe des différences significatives à l'intérieur de la CMQ, les régions périurbaines ayant connu une croissance sensiblement plus rapide que les régions urbaines tandis que les régions rurales ont connu une croissance négative. Même les composantes qui ont connu une décroissance de la population ont subi une forte croissance de la population du troisième âge.

Faible diversité culturelle

La proportion des immigrants de la province installés sur le territoire de la CMQ est bien inférieure à leur poids démographique dans la province. La faible immigration ne vient pas contrer significativement le déclin de la population. À l'intérieur de la CMQ, la ville de Québec a attiré 90 % de ces immigrants.

Développement et maintien d'une économie locale prospère

Chômage

La réduction du taux de chômage dans toute la région métropolitaine reste inférieure à la moyenne provinciale. Dans le même temps, le chômage chez les jeunes (15-24) a diminué plus lentement que le taux de chômage global; il se situait au-dessus de la moyenne provinciale dans la ville de Québec.

Mises en chantier

Les mises en chantier sur le territoire de la CMQ, au début des années 90, étaient élevées. Elles ont chuté au milieu de la décennie et repris un bon rythme de croissance au tournant du millénaire, sans atteindre toutefois le niveau du début des années 90. Influencée par le poids d'une faible construction résidentielle, la région a connu une performance économique relativement faible comme indiqué par la croissance de la valeur des permis de bâtir, inférieure pour l'ensemble de la région métropolitaine en 2001 comparativement à 1992 (après ajustement pour tenir compte de l'inflation). Comme pour la croissance de la population, on comptait

2. Cette définition a été élaborée et adoptée par l'Équipe technique sur la qualité de vie, laquelle est formée de représentants de la FCM et de chacune des 20 municipalités participant au Système de rapports sur la QDV.

des différences notables entre les régions urbaines, périurbaines et rurales. Les régions périurbaines ont profité d'une croissance positive tandis que les collectivités urbaines et rurales ont connu une décroissance.

Diminution de la population active

Le bilan migratoire substantiellement négatif et le déclin rapide du ratio de remplacement de la main-d'œuvre sont des indicateurs d'une menace à long terme pour l'économie locale. Ces changements sont les plus spectaculaires pour la ville de Québec. En revanche, la ville de Lévis et la MRC de la Jacques-Cartier ont connu une migration positive et peuvent encore s'attendre à voir davantage de jeunes faire leur entrée sur le marché du travail que de personnes plus âgées la quittant. Cependant, une fois combinée avec une population vieillissante et une capacité limitée d'attirer des immigrants, la pression sur la main-d'oeuvre représente une problématique sur laquelle toute la région métropolitaine doit se pencher.

Protection et amélioration de l'environnement naturel et bâti

Navettage

Les résidants de la CMQ utilisent leur véhicule privé pour se rendre au travail dans une plus grande proportion que la moyenne provinciale. L'on a observé des augmentations marginales de la proportion de personnes utilisant le transport en commun, bien qu'au-dessous de la moyenne provinciale. Dans le même temps, les niveaux d'ozone au sol, associés aux émissions des véhicules, sont demeurés au-dessus des normes acceptables.

Investissements dans le système de traitement des eaux usées

Des investissements substantiels ont été réalisés par les municipalités pour la collecte et le système de traitement des eaux d'égout dans la région urbaine et les régions périurbaines en forte croissance. Un plus grand pourcentage de la population voit ses eaux usées subir des traitements secondaire et tertiaire.

Possibilités d'atteinte des objectifs, espoirs et aspirations personnels

Niveau de scolarité et revenu

Les résidants de la communauté métropolitaine sont généralement plus éduqués et profitent d'un revenu médian supérieur à la moyenne provinciale. Le niveau de scolarité postsecondaire a augmenté plus rapidement que la moyenne provinciale pour les 5 composantes. Cependant, il existe une division urbaine/périurbaine évidente en ce qui a trait à l'évolution des revenus. Par exemple, les familles vivant dans des secteurs urbains ont subi une diminution de leur revenu, tandis que les familles des régions périurbaines et rurales ont connu des augmentations supérieures à la moyenne provinciale.

Suicide

L'augmentation du taux de suicide s'observe particulièrement chez les hommes, avec des taux bien au-dessus de la moyenne provinciale et encore plus élevés sur la Rive-Sud.

Abordabilité du logement

Le coût des maisons demeure abordable. Cependant, la hausse récente et marquée de leur prix pourrait rendre moins abordable l'achat d'une maison si le revenu familial médian annuel ne suit pas une croissance similaire.

Promotion d'un partage juste et équitable des ressources communes

Revenu des familles et des individus hors famille

La majorité des familles ont connu une croissance de leurs revenus entre 1990 et 2000, y compris les familles les plus pauvres de la CMQ. Ceci a contribué à une faible augmentation de l'écart entre les familles les plus riches et plus pauvres dans la communauté métropolitaine. Cependant, les familles à revenu modeste et moyen/faible (entre les percentiles 20 et 50) ont connu un déclin de leur revenu, suggérant une croissance de la pauvreté parmi les familles de travailleurs pauvres. Un autre sujet de préoccupation est que la majorité des individus hors famille – tous ceux entre les 10^{e} et 85 ^{e} percentiles – ont connu un déclin de leur revenu.

Inégalités sociales

L'écart entre le revenu avant impôt des plus riches et des plus pauvres est plus faible dans la CMQ que celui de la province. Il y a, cependant, une plus grande inégalité sociale entre les personnes hors famille et les familles. Le ratio des personnes hors famille les plus riches par rapport aux plus pauvres est plus nettement supérieur à celui des familles. De plus, l'écart entre les familles n'a pas changé entre 1990 et 2000.

Une autre mesure d'inégalité se remarque à la différence dans les revenus des immigrants et des non-immigrants. L'écart de revenu entre les ménages immigrants et de non-immigrants s'est élargi entre 1990 et 2000. Durant cette période, les ménages de non-immigrants ont connu une augmentation de leur revenu, alors que le revenu des ménages immigrants a connu un déclin.

Possibilités de satisfaction des besoins fondamentaux des résidants

Pauvreté

Les expériences des familles pauvres et des individus hors famille pauvres de la CMQ ont été très différentes. Les taux de pauvreté des familles étaient bien au-dessous de la moyenne provinciale et ont chuté de manière significative au cours de la période de dix ans. En revanche, le taux de pauvreté des individus a augmenté durant cette période et était sensiblement plus élevé que la moyenne provinciale. On a observé des variations substantielles à l'intérieur de la CMQ, avec des taux de pauvreté pour les familles et individus vivant dans la ville de Québec au-dessus de la moyenne provinciale, tandis que la pauvreté dans les communautés plus périurbaines et rurales se situait bien au-dessous de la moyenne provinciale.

Abordabilité du logement locatif

Une des dépenses les plus importantes pour une famille à faible revenu est le logement locatif. Il y a eu un déclin significatif de la quantité de nouveaux logements locatifs mis sur le marché, avec une augmentation du nombre de maisons unifamiliales et de condominiums. Cependant, cette diminution n'était pas aussi sensible que dans d'autres régions du Canada (voir le rapport de la FCM « Les faits saillants du rapport sur la qualité de vie »).

Sur la période étudiée de 10 ans, les loyers moyens ont chuté à un rythme plus élevé que la réduction de revenu. Cela a contrebalancé la diminution de revenu qu'a subie une bonne partie de la population. Cependant, les indicateurs de logement abordable pour la période 2001-2003 présentent une augmentation des loyers, conséquence de la diminution dramatique des taux d'inoccupation durant cette période.

Soutien de riches interactions sociales et de l'inclusion de tous les résidants dans la vie communautaire

Taux de participation aux élections

Des déclins réguliers et significatifs ont été observés dans les indicateurs traditionnels de la vie communautaire. Les taux de participation des électeurs et la proportion de résidants faisant des dons de charité ont tous deux diminué pendant la période de dix ans. Cependant, les taux étaient plus élevés dans la CMQ que la moyenne provinciale.

Participation des nouveaux immigrants

La capacité des nouveaux immigrants à participer entièrement à la vie communautaire a été limitée par des barrières économiques. Les taux d'emploi étaient inférieurs et les taux de chômage sensiblement plus hauts pour les nouveaux immigrants que pour les non-immigrants.

Profil démographique de la CMQ

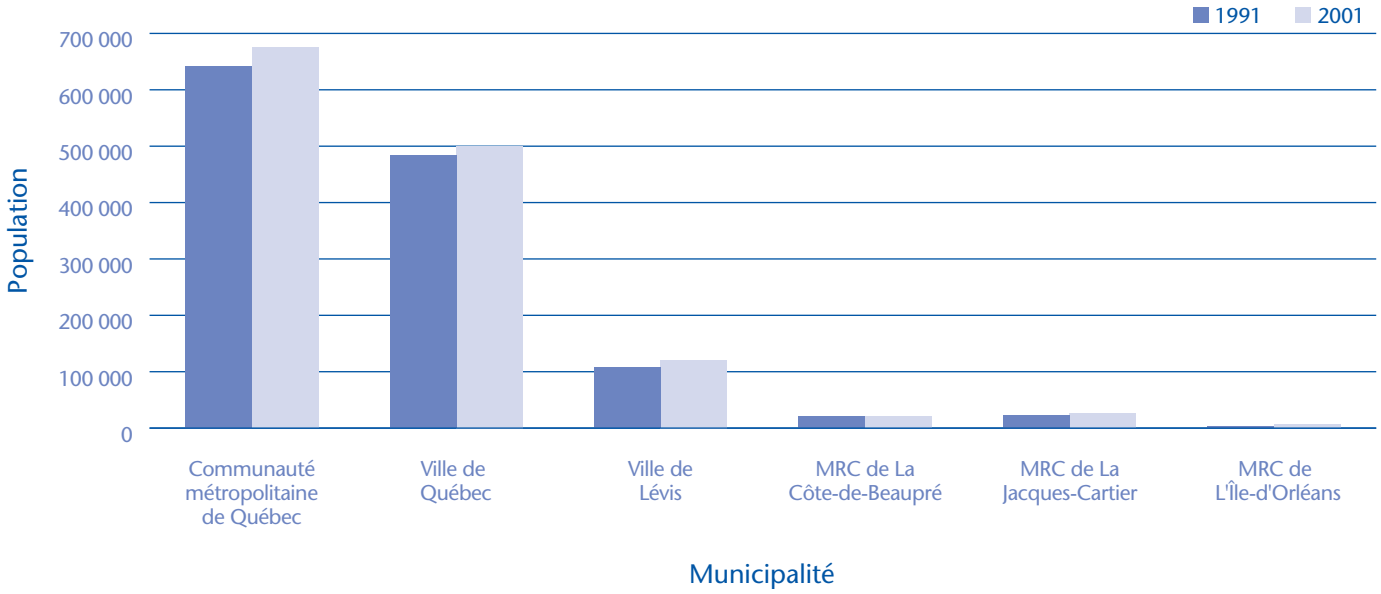
La croissance, le vieillissement de la population et l'immigration modifient le visage de la Communauté métropolitaine de Québec.

Ces transformations démographiques se reflètent dans de nombreux aspects de la qualité de vie dans les municipalités. Les collectivités profitent du large éventail de talents et de la richesse culturelle qu'apporte la diversité. Le vieillissement de la population et l'arrivée de nouveaux arrivants exigent une offre de services nouveaux ou qui doivent s'adapter à l'évolution rapide des besoins de la population et aux contraintes croissantes imposées à l'environnement naturel.

Population

La population de la Communauté métropolitaine de Québec était de 642 225 unités en 1991 et de 674 700 en 2001. La ville de Québec représente environ 75 % de la population de la CMQ, Lévis compose 17 % de la CMQ, la Côte-de-Beaupré et la Jacques-Cartier comptent pour environ 3 % chacune et l'Île-d'Orléans représente 1 % de la population de la CMQ.

Graphique 1A : Population totale, 1991, 2001



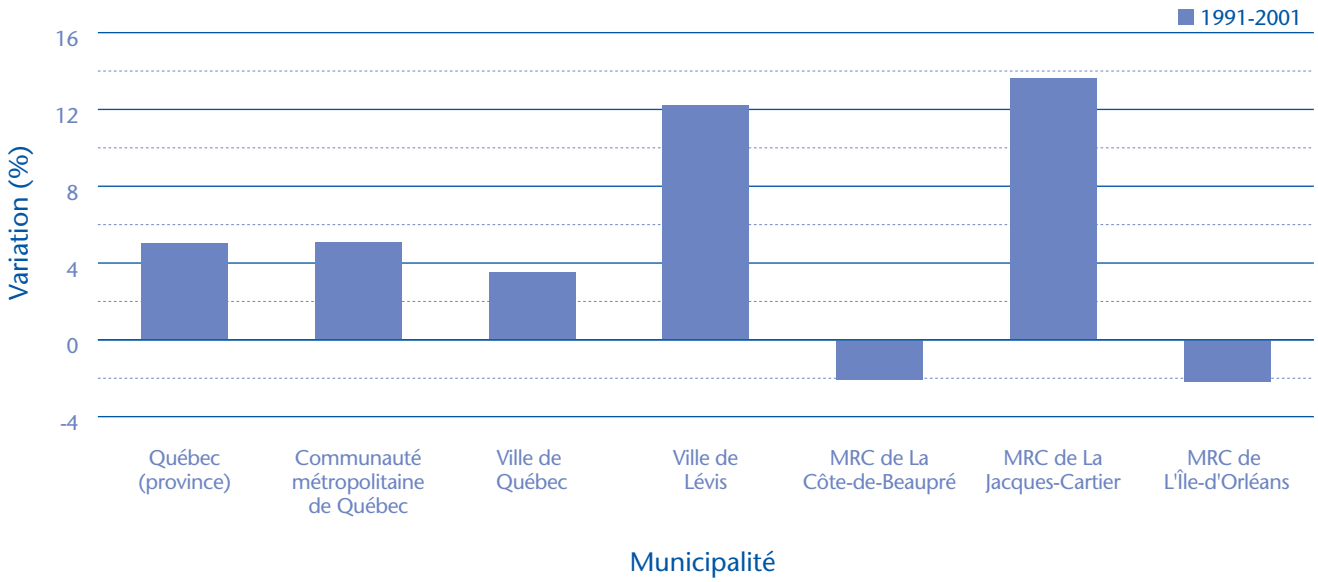
Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

Entre 1991 et 2001, la population de la province de Québec a dépassé le cap des 7 millions d'habitants. Pendant cette même période, la population de la ville de Québec est passée de 483 520 en 1991 à 500 300 en 2001. Seule la ville de Lévis comptait, elle aussi, une population supérieure à 100 000 habitants, avec 107 620 en 1991 et 120 750 en 2001. Les MRC de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier comptent des populations entre 20 000 et 26 000 et l'Île-d'Orléans comptait une population de 6 705 habitants en 2001.

Croissance de la population

Entre 1991 et 2001, la croissance de la population de la CMQ a été similaire à celle de la province de Québec d'environ 5 %. Par contre, la croissance de la population dans les composantes formant la CMQ a été variée. Celles qui ont crû le plus rapidement sont la MRC de la Jacques-Cartier et la ville de Lévis, avec pour chacune des taux de croissance supérieurs à 12 %. La ville de Québec a connu une croissance inférieure à celle de la province avec 3 %. Quant aux MRC de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans, elles ont connu une décroissance de plus de 2 % entre 1991 et 2001.

Graphique 1B : Variation en pourcentage de population totale, 1991-2001

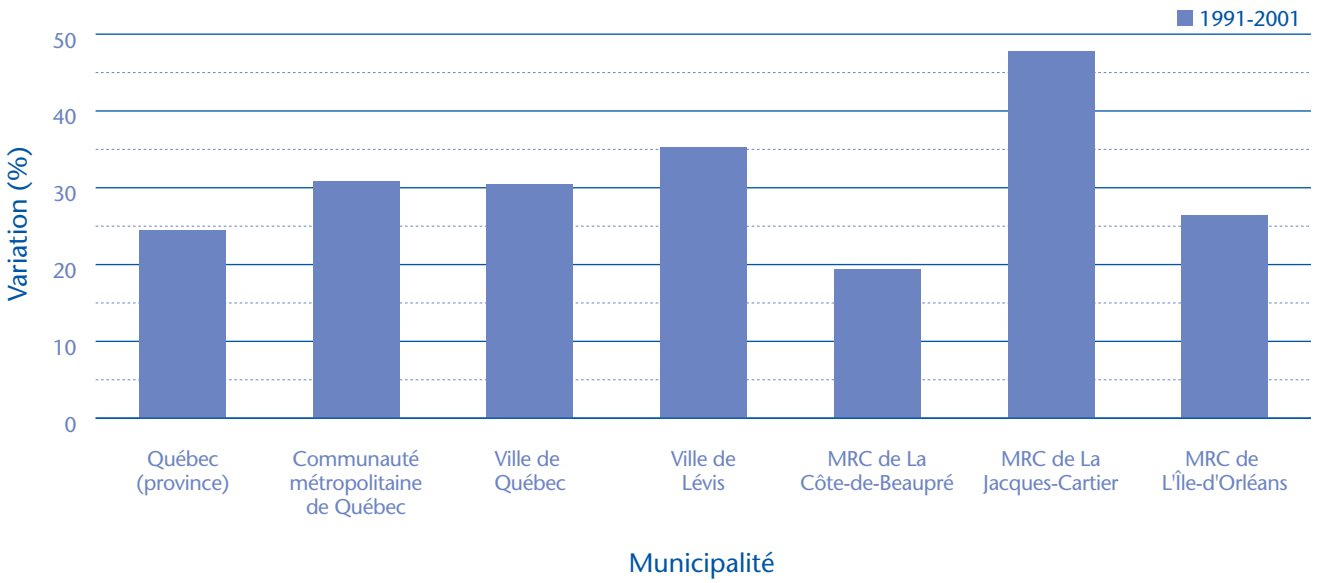


Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

Population vieillissante

Le phénomène de vieillissement de la population n'est pas une prédiction, il s'observe déjà sur le territoire de la CMQ. En contraste avec le graphique précédent, alors que la population totale de la CMQ a augmenté d'un peu plus de 5 % entre 1991 et 2001, la population âgée de 65 ans et plus a augmenté de plus de 30 %. Cette croissance des 65 ans et plus est nettement supérieure à celle de la province, légèrement au-dessous de 25 %.

Graphique 2 : Variation en pourcentage de la population âgée de 65 ans et +, 1991-2001



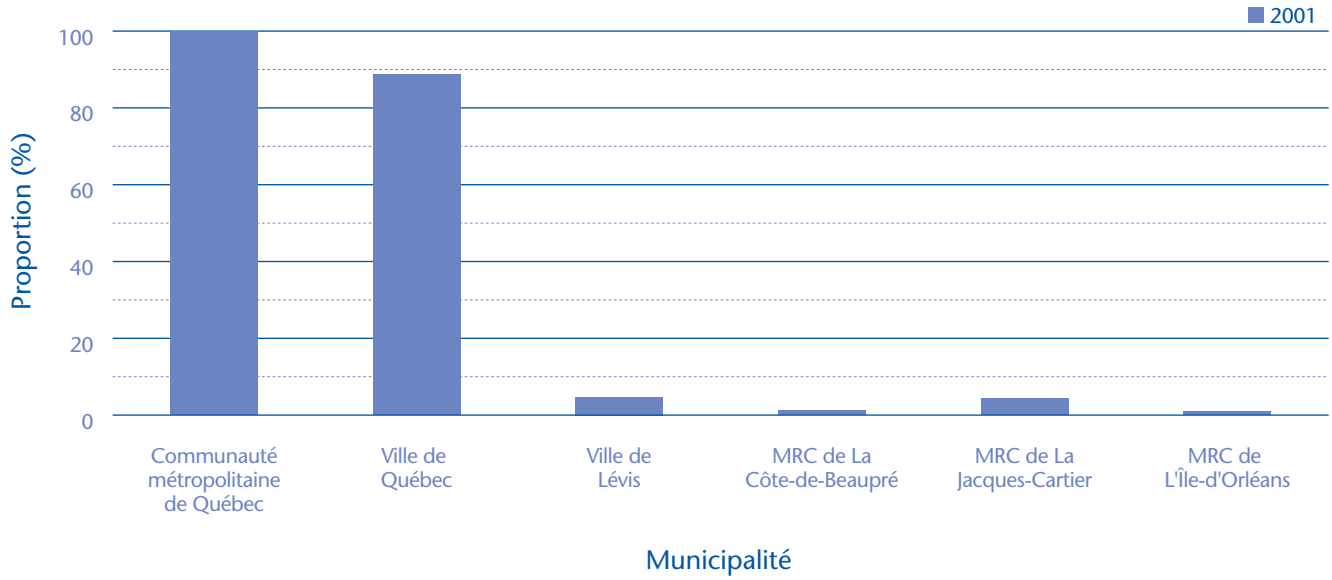
Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

Dans la CMQ, la croissance de la population de 65 ans et plus a varié entre 19 % sur la Côte-de-Beaupré, soit le plus bas taux de croissance et le seul inférieur à celui de la province, et 47 % dans la MRC de La Jacques-Cartier. L'augmentation a été plus forte dans la ville de Lévis qu'à Québec, tandis que la MRC de L'Île-d'Orléans connaissait une croissance semblable à celle de la province. La croissance de la population totale est davantage due au fait que les gens vivent plus longtemps qu'à une augmentation du nombre d'enfants qui, lui, a chuté au cours de la décennie.

Diversité ethnique et culturelle

En 2001, la CMQ avait attiré seulement 4 % des nouveaux immigrants (personnes qui ont immigré entre 1996-2001) venus s'installer dans la province, tandis que le poids démogrphique de la CMQ représente 9 % de celui de la province. Montréal a attiré 90 % des nouveaux immigrants venus s'installer dans la province.

Graphique 3 : Proportion des nouveaux immigrants[3] sur la population totale des nouveaux immigrants dans la CMQ, 2001



Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

Des 5 285 nouveaux immigrants venus s'établir sur le territoire de la CMQ, près de 90 % vivent dans la ville de Québec, un peu moins de 5 % se sont installés dans la ville de Lévis et la Jacques-Cartier chaque, alors que moins des 3 % restants demeurent sur la Côte-de-Beaupré et L'Île-d'Orléans.

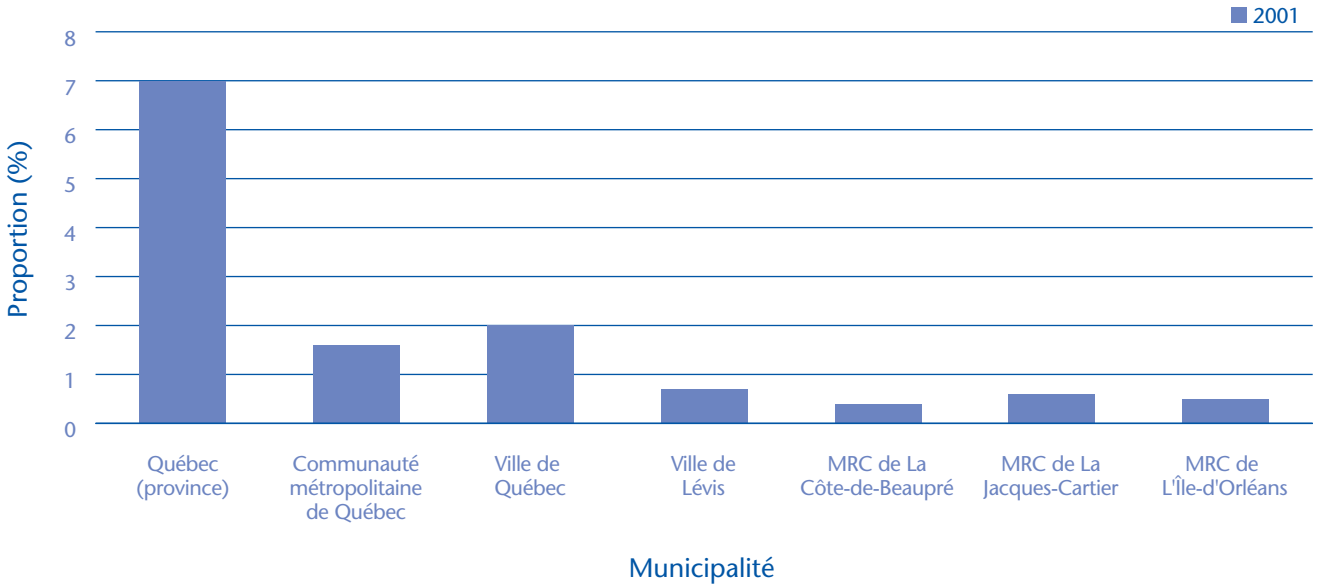
La proportion des nouveaux immigrants est particulièrement élevée. Les nouveaux immigrants représentaient, en 1991, 18 % de tous les immigrants et 27 % en 2001. Les immigrants qui s'installent sur le territoire de la CMQ représentent une solution pour augmenter le ratio de remplacement de la main-d'oeuvre, mais leur poids est présentement insuffisant pour l'influencer positivement.

3. Définition : Immigration et diversité

Le terme « immigrant » désigne une personne qui est ou a été un immigrant reçu au Canada. Un immigrant reçu est une personne qui a obtenu le droit de résider au Canada de façon permanente de la part des autorités de l'immigration. Les nouveaux arrivants sont les immigrants qui sont arrivés au Canada au cours des 5 dernières années. Les nouveaux arrivants au Canada sont de plus en plus souvent des familles et des particuliers provenant des pays du sud et du sud-est asiatique, de la Chine, de l'Afrique et du Moyen-Orient, de l'Amérique latine et des Caraïbes.

La CMQ et toutes les municipalités sont moins diversifiées que la moyenne provinciale tant au point de vue du nombre de personnes nées à l'étranger que des minorités visibles[4]. La population de minorités visibles est un reflet de l'immigration. L'origine des immigrants n'est plus aussi européenne que par le passé, même si elle le demeure en partie. En 2001, les origines les plus fréquentes des immigrants étaient la France, les États-Unis, la Chine, l'Allemagne et Haïti. Les origines les plus fréquentes des nouveaux immigrants sont, dans l'ordre : la France, la Bosnie-Herzégovine, la Chine, le Maroc et la Colombie.

Graphique 4 : Proportion de minorités visibles sur la population totale, 2001



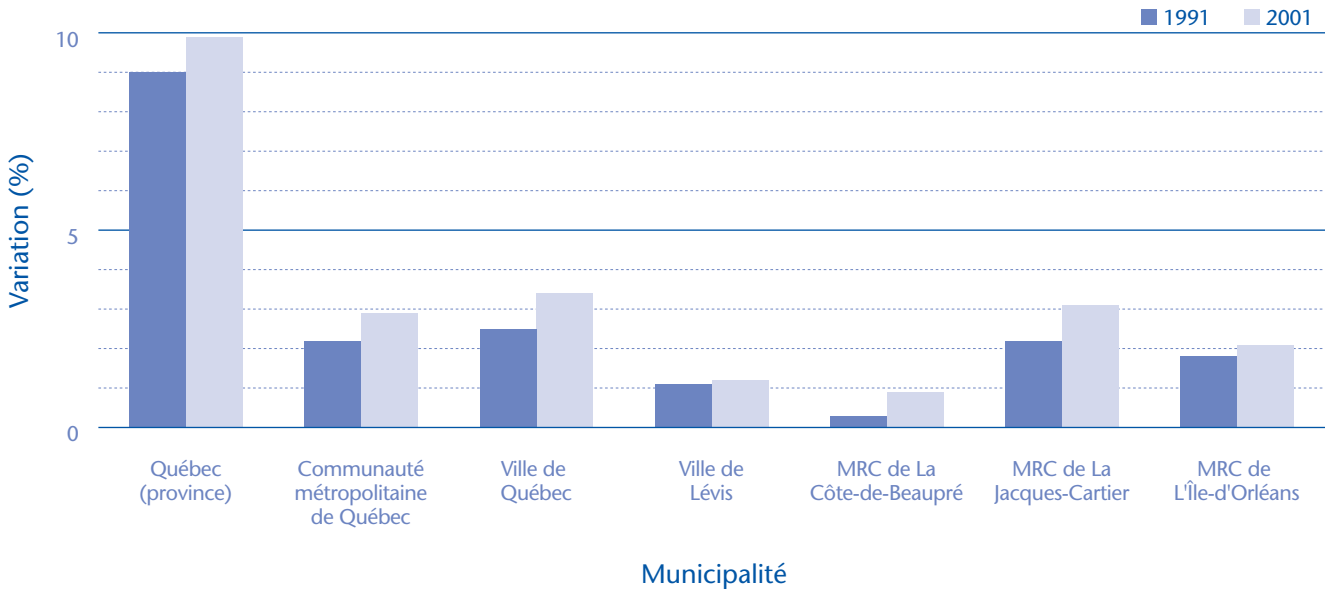
Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

La proportion de la population de minorités visibles dans la CMQ est nettement inférieure à celle de la province. Elle représente moins de 2 % de la population totale de la CMQ, alors qu'elle est de 7 % dans la province. Sur le territoire de la CMQ, la ville de Québec a une plus forte représentation de minorités visibles avec 2 %, et la Côte-de-Beaupré la plus faible avec 0,4 %.

4. Définition : Minorités visibles

Selon Statistique Canada, font partie des minorités visibles les personnes qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. La notion de « minorité visible » est apparue dans le Recensement national en 1996, de sorte qu'il n'existe pas données sur les minorités visibles pour 1991. Les Autochtones ne font pas partie du groupe des minorités visibles.

Graphique 5 : Évolution de la population née à l'étranger en pourcentage de la population totale, 1991, 2001



Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

Quant aux personnes nées à l'étranger, leur proportion dans la CMQ est également inférieure à celle de la province. Par contre, cette proportion a augmenté entre 1991 et 2001. La CMQ a connu une augmentation de 40 % des personnes nées à l'étranger. La Côte-de-Beaupré se démarque par une augmentation notable de plus de 160 %. La Jacques-Cartier a connu une hausse de plus de 60 %. L'importance de ces augmentations est due au faible nombre de personnes nées à l'étranger en 1991.

Facteur 1 de la qualité de vie

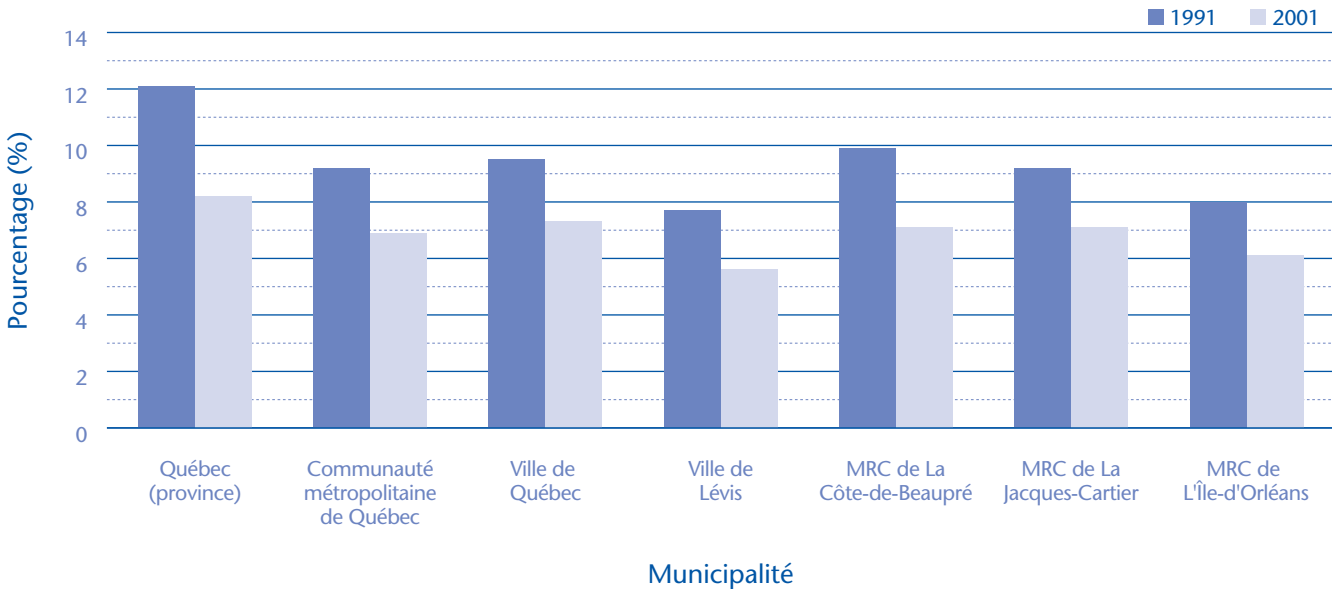
Développement et maintien d'une économie locale prospère

L'activité économique entre 1991 et 2001 est similaire. Le taux de chômage moyen a fléchi, mais la prospérité de l'économie est cependant menacée à long terme par la décroissance du nombre de jeunes qui entreront sur le marché du travail par rapport à ceux qui en sortiront au cours des 15 prochaines années et par un solde migratoire négatif. Cette menace aura pour effet d'accroître l'importance de l'immigration et de la migration interne. De plus, la valeur des permis de bâtir n'a pas réussi à rattraper ce qu'elle était au début de la décennie.

Chômage

Le taux de chômage[5] entre 1991 et 2001 était inférieur sur le territoire de la CMQ à celui de la province. En 1991, le taux de chômage était de 12,1 % pour la province et de 9,2 % pour la CMQ. En 2001, la moyenne provinciale était de 8,2 % et de 6,9 % pour la CMQ. On observe que, malgré le fait que le taux de chômage ait été inférieur à la moyenne provinciale en 1991 et 2001, la réduction du taux de chômage a été plus forte pour la province pendant cette période.

Graphique 6A : Chômeurs en pourcentage de la population active âgée de 15 ans et +, 1991, 2001



Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

Toutes les composantes de la CMQ avaient et ont conservé un taux de chômage inférieur à la moyenne provinciale en 1991 et 2001.

Sur le territoire de la CMQ, le taux de chômage varie faiblement entre chacune des composantes. Les taux de chômage à Lévis et à l'Île-d'Orléans étaient les plus faibles en 1991 et le sont demeurés en 2001.

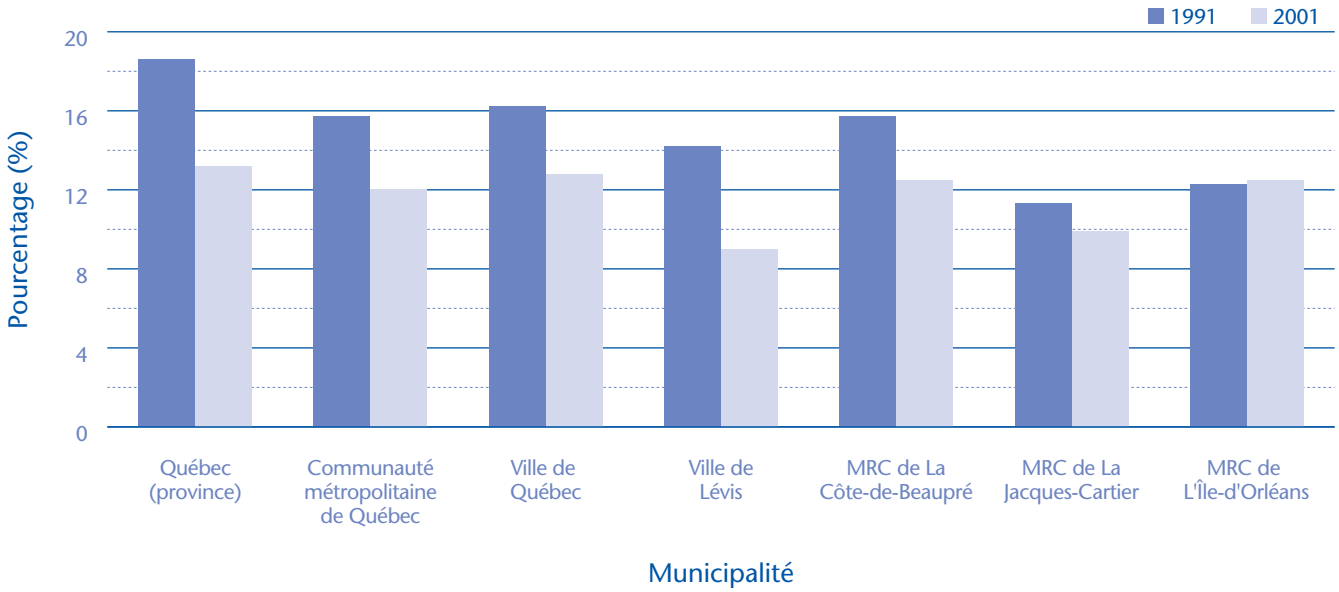
5. Définition : Taux de chômage et taux d'emploi
Le taux de chômage correspond au pourcentage des personnes qui sont sans emploi rémunéré, prêtes à travailler et activement à la recherche d'un emploi salarié sur la population active. Le taux d'emploi correspond au pourcentage de la tranche de population des 15 ans et plus qui occupent un emploi. Cette mesure englobe les personnes hors de la population active (sans emploi et ne recherchant pas activement un emploi).

Dans la région métropolitaine de Québec (voir annexe technique pour la définition de RMR et la différence entre le territoire de la CMQ et la RMR), le taux de chômage s'est élevé au-dessus des 10 % jusqu'à la deuxième moitié des années 90, pour redescendre ensuite graduellement. (Voir annexe technique, graphique A)

Chômage chez les jeunes

Le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans se situait sous la moyenne provinciale en 1991 et 2001. En 1991, le taux de chômage des jeunes était de 18,6 % au Québec et de 15,7 % pour la CMQ. En 2001, le taux de chômage provincial des jeunes atteignait 13,2 % au Québec et 12,0 % pour la CMQ. Entre 1991 et 2001, le taux de chômage chez les jeunes a régressé plus rapidement au Québec que dans la CMQ. On remarque également que le chômage chez les jeunes est nettement plus élevé que dans la population active totale.

Graphique 6B : Chômeurs en pourcentage de la population active âgée de 15 à 24 ans, 1991, 2001



Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

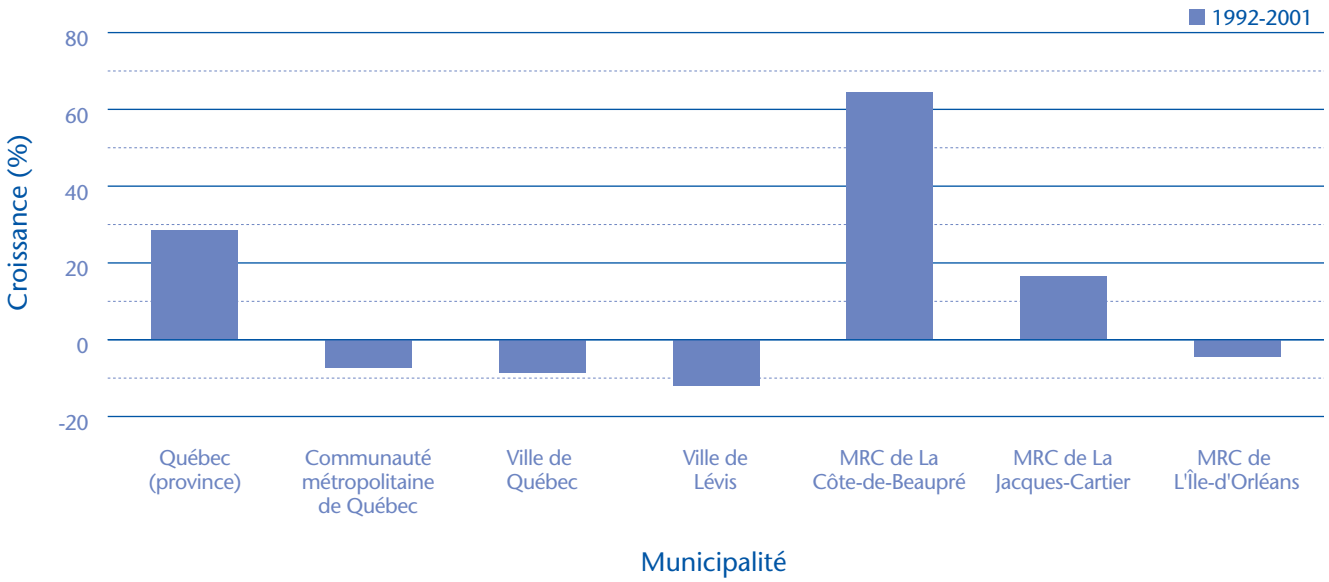
À l'intérieur de la CMQ, le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans fluctue. En 1991, il se situait entre 16,2 % pour la ville de Québec et 11,3 % pour la Jacques-Cartier. En 2001, le taux de chômage des jeunes le plus élevé se retrouvait de nouveau à Québec avec 12,8 % et le plus bas à Lévis avec un taux de chômage de 9,0 %. En 2001, le chômage chez les jeunes était plus élevé dans la ville de Québec que dans la province. Le taux de chômage de la MRC de L'Île-d'Orléans est le seul à avoir connu une hausse entre 1991 et 2001. La ville de Lévis a connu la plus grande diminution, passant de 14,2 % à 9,0 %.

Dans la région métropolitaine de Québec, le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans a atteint son sommet en 1997 pour redescendre graduellement jusqu'en 2001. (Voir annexe technique, graphique B)

Permis de bâtir

Entre 1992 et 2001, il y a eu une augmentation de la valeur réelle des permis de bâtir de 28 % à l'échelle de la province, mais une diminution de 7 % pour la CMQ après ajustement pour l'inflation. Sur le territoire de la CMQ, seules les MRC de La Jacques-Cartier et de La Côte-de-Beaupré ont connu une augmentation dans la valeur réelle des permis de bâtir. La ville de Lévis a connu la plus forte diminution, soit -12 %, suivie par la ville de Québec avec -9 % et l'Île-d'Orléans avec -4 %.

Graphique 7 : Croissance (%) de la valeur réelle des permis de bâtir ($ 1992), 1992-2001



Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les permis de construction et de démolition, 1992-2002

Malgré le fait que les secteurs commercial, industriel et institutionnel aient connu une hausse de la valeur réelle des permis de bâtir, la valeur totale a connu une diminution entre 1992 et 2001 en raison de l'importante baisse observée dans le secteur résidentiel. Le secteur résidentiel comptait pour plus de la moitié de la valeur totale des permis de bâtir en 1991, alors que la proportion du secteur résidentiel en 2001 comptait pour moins de la moitié de la valeur totale.

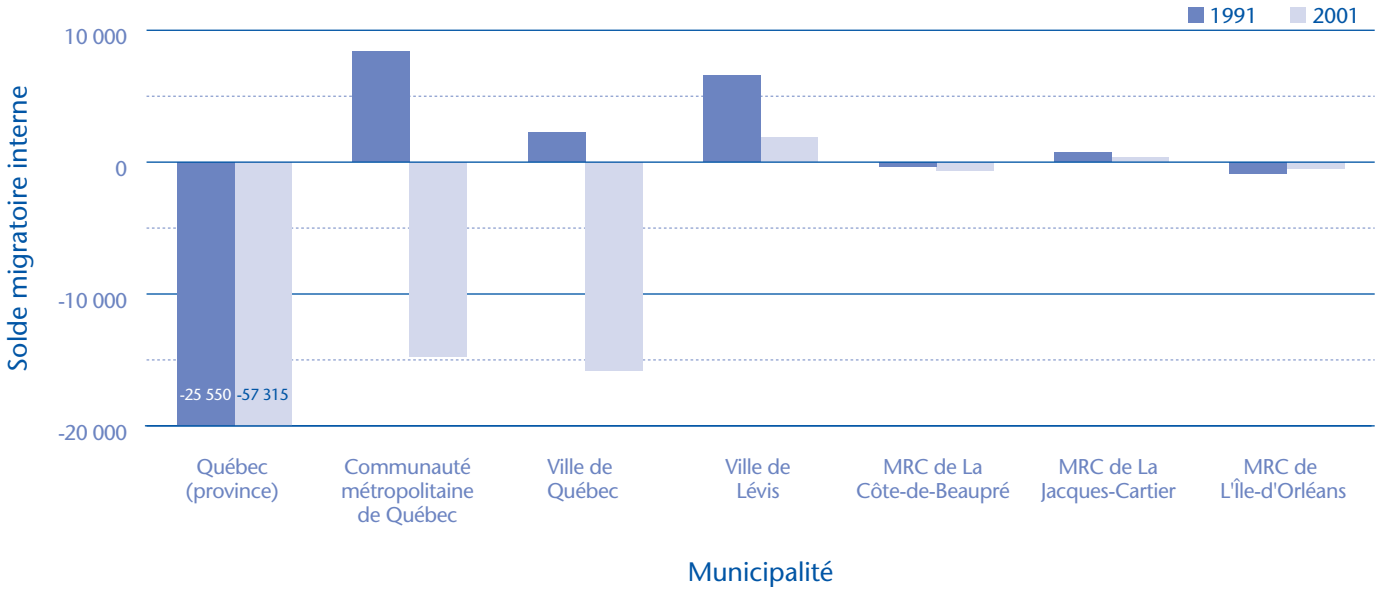
Depuis 2000, la valeur des mises en chantier a connu des hausses importantes dans la CMQ. Par contre, ces hausses ne parviennent pas à rejoindre la valeur des mises en chantier de 1992. En 1992, on comptait des mises en chantier pour une valeur de plus de 730 millions de dollars. La valeur des mises en chantier, après ajustement pour l'inflation, a constamment diminué jusqu'à 1998 pour atteindre 418 millions de dollars. Depuis, la valeur des mises en chantier a augmenté jusqu'à 700 millions de dollars en 2002.

Du côté de la province, la valeur des permis de bâtir après ajustement pour l'inflation est passée de 5,2 milliards de dollars en 1992 à 7,5 milliards en 2002. La valeur des permis de bâtir dans la province a connu une baisse au milieu des années 90 moins prononcée et une reprise plus agressive que dans la CMQ. (Voir annexe technique, graphique C)

Migration

La province a connu un solde migratoire négatif en 1991 et en 2001. Pendant cette période, le phénomène de migration s'est inversé dans la CMQ. En 1991, la CMQ avait attiré 9 000 personnes durant les 5 années précédentes tandis qu'en 2001, elle en perdait 14 000. Le phénomène est présent dans toutes les composantes à l'exception de l'Île-d'Orléans, qui perdait déjà des résidants en 1991, mais moins en 2001. Le nombre reste toutefois marginal pour 1991 et 2001, inférieur à 300 personnes.

Graphique 8 : Évolution de la migration nette, 1991, 2001



** Inclut St-Henri et Saint-Lambert-de-Lauzon en 1991*
Source : Statistique Canada, Totalisations personnalisées, 1991, 2001

Dans la CMQ, la ville de Québec attirait 2 000 personnes en 1991 et en perdait plus de 15 000 en 2001. La ville de Lévis en attirait plus en 1991 qu'en 2001, soit plus de 6 000 en 1991 et plus de 2 000 en 2001. Le solde migratoire était presque nul pour la Côte-de-Beaupré, la Jacques-Cartier et l'Île-d'Orléans.

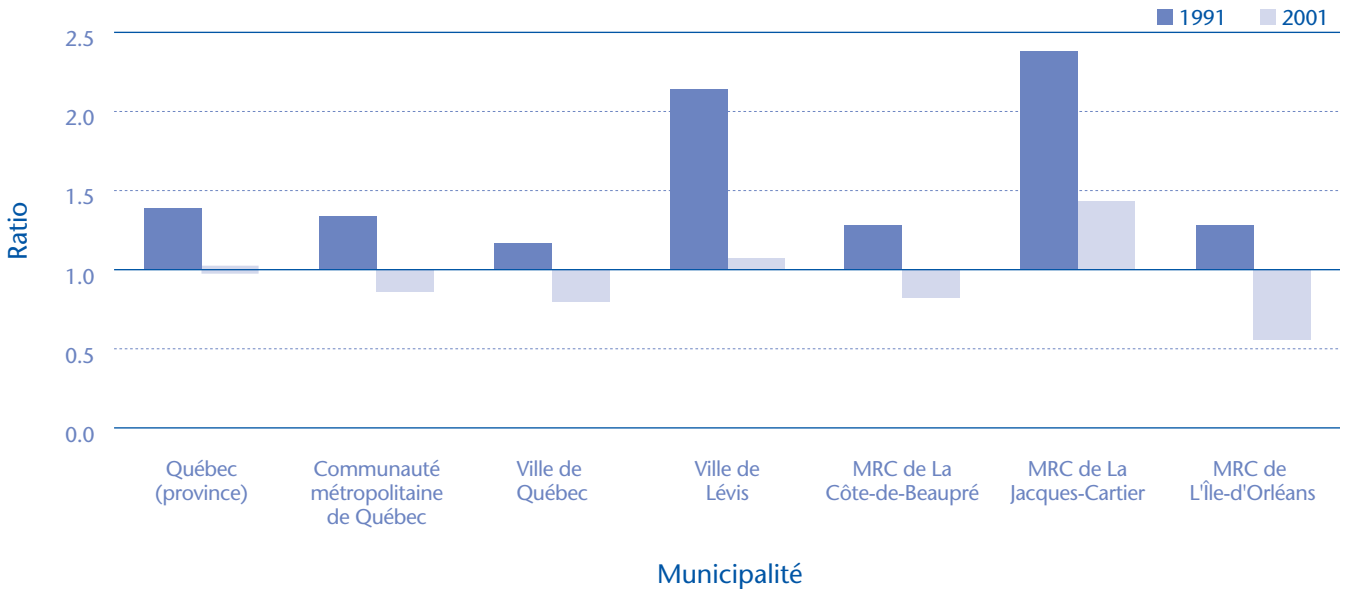
Remplacement de la population active

En 1991, le ratio de remplacement de la main-d'œuvre[6] de la CMQ est de 1,3 personnes âgées entre 0 et 14 ans pour chaque personne âgée entre 50 et 64 ans. Ce ratio varie grandement selon les composantes de la CMQ. Les ratios inférieurs à 1 se retrouvent dans la ville de Québec,

6. Définition : Ratio de remplacement de la main-d'œuvre
Le ratio de remplacement de la main-d'œuvre est le rapport entre le groupe de population des moins de 14 ans et le groupe des 50-64 ans. Cette mesure permet d'établir le rapport entre la population qui arrivera sur le marché du travail et la population qui devrait quitter le marché du travail dans les 15 prochaines années. Un taux inférieur à 1,00 indique une incapacité à long terme de soutenir la taille de la population active.

sur la Côte-de-Beaupré et sur l'Île-d'Orléans. Les ratios positifs s'observent dans la ville de Lévis et dans la Jacques-Cartier, où on compte plus de jeunes de 0 à 14 ans que de personnes âgées entre 50 et 64 ans.

Graphique 9 **Ratio de la population âgée de 0-14 ans sur la population âgée de 50-64 ans, 1991, 2001**



Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

Facteur 2 de la qualité de vie

Protection et amélioration de l'environnement naturel

La croissance démographique et économique engendre des contraintes considérables sur l'environnement. Dans certains cas, les gouvernements municipaux ont réagi en investissant de diverses façons dans la collecte et le traitement des eaux usées. Néanmoins, les indices de progrès varient.

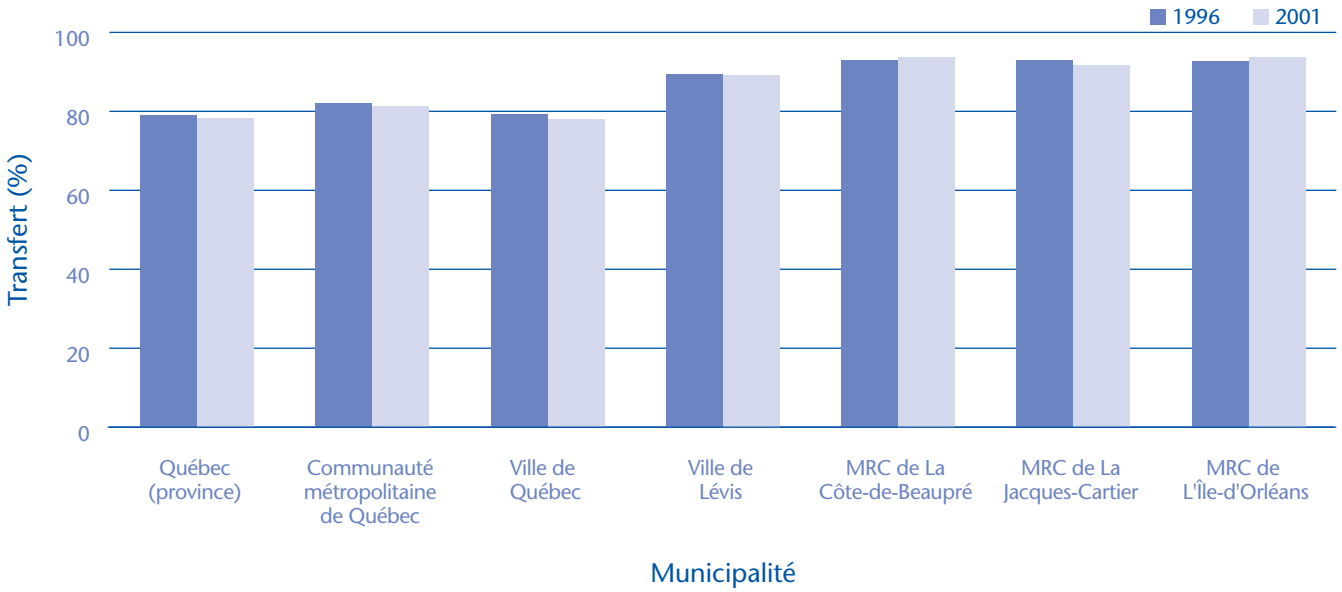
De nos jours, bien qu'il soit indéniable que la hausse de fréquentation du transport collectif améliore la qualité de l'air, l'automobile reste le mode de transport privilégié pour se rendre au travail. La qualité de l'air est généralement acceptable, mais la concentration d'ozone troposphérique demeure au-dessus des normes. L'ozone est le principal composant du smog qui sévit l'été et les émissions des véhicules moteurs y contribuent grandement.

La croissance de la population n'a pas empêché la très vaste majorité des citoyens de certaines municipalités de bénéficier d'un réseau d'égouts central. Les eaux usées font l'objet d'un traitement secondaire et d'un traitement tertiaire dans la plupart des municipalités.

Modes de transport[7]

La dépendance vis-à-vis de l'auto est légèrement plus élevée sur le territoire de la CMQ que dans la province. Entre 1996 et 2001, la proportion des personnes utilisant leur véhicule pour se rendre à leur travail a légèrement diminué dans la province et la CMQ.

Graphique 10A : Proportion du navettage par les personnes de 15 ans et plus du/vers le travail – véhicule privé, 1996, 2001



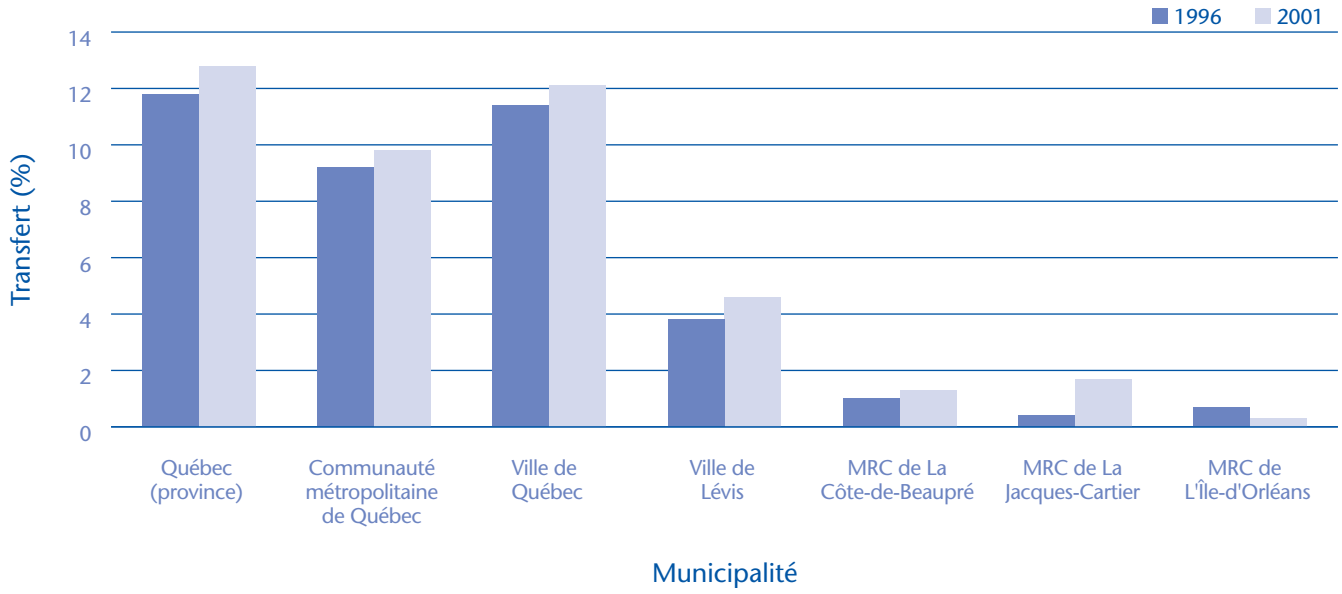
Source : Statistique Canada, Recensements 1996, 2001

7. Définition : Modes de transport
Ce terme désigne les modes de transport utilisés pour se rendre au travail par les résidants de 15 ans et plus qui occupaient un emploi pendant la période de recensement. Les personnes indiquent le mode de transport qu'elles emploient le plus fréquemment pour l'aller et le retour. Les « véhicules privés » englobent les automobiles, les fourgonnettes, les camions légers, les utilitaires sport et les motocyclettes.

À l'intérieur de la CMQ, les résidants des trois MRC utilisent l'automobile pour se rendre au travail à plus de 90 %. La proportion des personnes utilisant leur véhicule pour se rendre au travail a diminué dans les villes de Québec et de Lévis tout comme dans la MRC de la Jacques-Cartier, alors qu'elle a augmenté sur la Côte-de-Beaupré et à l'Île-d'Orléans. La Jacques-Cartier a connu la plus grande diminution de la proportion des personnes utilisant une voiture et l'Île-d'Orléans la plus grande augmentation.

L'utilisation du transport public est légèrement plus faible sur le territoire de la CMQ que dans la province. Entre 1996 et 2001, la proportion de la population qui a recours au transport en commun pour se rendre au travail a augmenté plus rapidement au Québec que dans la CMQ. L'utilisation du transport public a augmenté partout sauf chez les résidants de l'Île-d'Orléans. La ville de Québec se démarque par une plus grande proportion d'utilisateurs du transport en commun, comparable à celle de la province. Pour se rendre au travail, 4 % de la population de la ville de Lévis utilise le transport en commun. Celle des trois MRC utilise marginalement le transport en commun. La croissance de l'utilisation du transport en commun a été la plus forte dans la Jacques-Cartier.

Graphique 10B : Proportion du navettage par les personnes de 15 ans et plus du/vers le travail – transport public, 1996, 2001

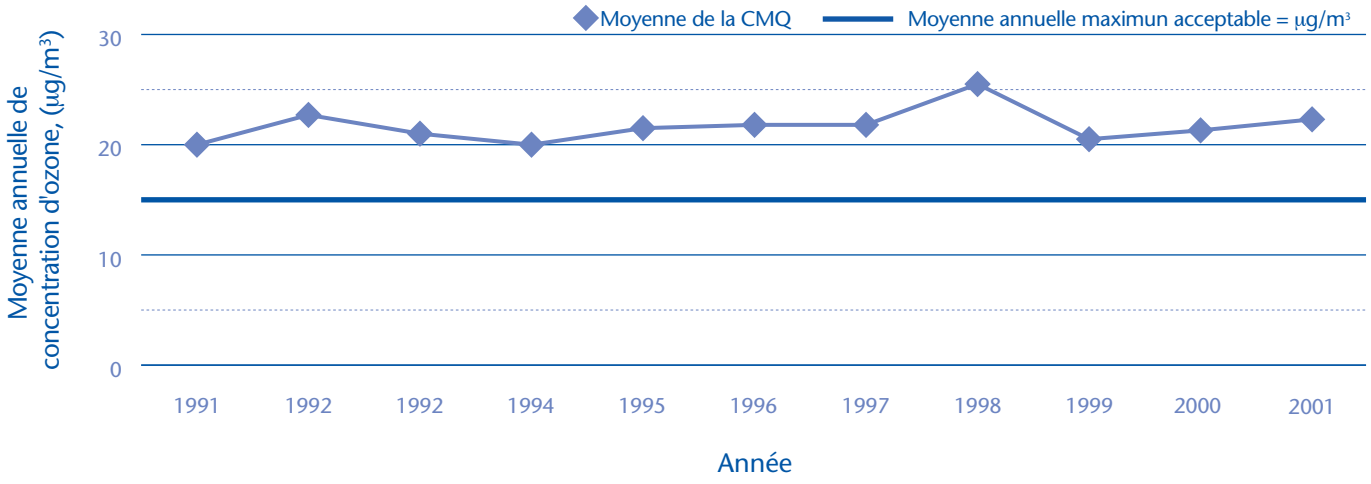


Source : Statistique Canada, Recensement 2001

Qualité de l'air

Entre 1991 et 2001, la moyenne annuelle de concentration d'ozone[8] a été nettement supérieure à la norme acceptée de 15 µg/m³. La moyenne annuelle a toujours été supérieure à la norme de 15 µg/m3. La concentration d'ozone pendant la période a été la plus élevé en 1998, où elle a atteint 25 µg/m³. L'utilisation de l'automobile est un facteur qui contribue à l'augmentation du taux d'ozone dans l'air.

Graphique 11 : Moyenne annuelle de concentration d'ozone (µg/m³) dans la CMQ, 1991-2001



Source : Environnement Canada, Bureau national des indicateurs et des rapports environnementaux, Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique, 1991-2001

Eaux usées municipales

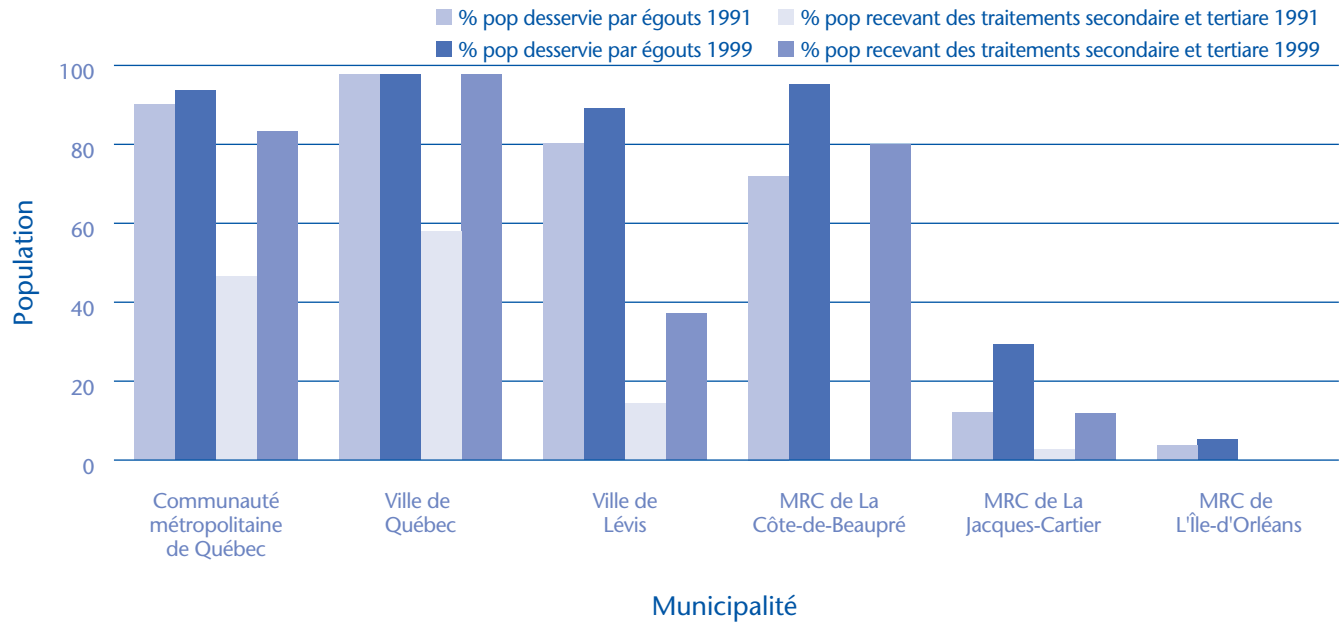
Le niveau de collecte et le traitement des eaux d'égout sont différents selon qu'on vive dans un milieu urbain ou rural. Les villes de Québec et Lévis et la MRC de La Côte-de-Beaupré ont des taux plus élevés que les deux MRC les plus rurales en caractère. Entre 1991 et 1999, le taux de collecte de la ville de Québec est resté sensiblement le même avec un taux élevé de plus de 97 %. Par contre, le pourcentage de la population dont l'eau reçoit des traitements secondaire

8. Définition: L'ozone

L'ozone troposphérique est formé dans la basse atmosphère par les oxydes d'azote (NOx) et les composés organiques volatils (COV) qui réagissent en présence de chaleur et de soleil. Se produisant ainsi surtout en été, ce polluant est une importante composante du smog qui sévit en cette saison. Les émissions de véhicules à moteur sont l'une des plus grandes sources de polluants producteurs d'ozone, mais l'activité industrielle et la production d'énergie contribuent également aux fortes concentrations d'ozone. Ce polluant peut irriter le système respiratoire, aggraver l'asthme et les maladies pulmonaires chroniques (y compris l'emphysème et la bronchite) et endommager les poumons de façon permanente, effets encore plus nocifs chez les enfants et les adultes qui font de l'exercice.

et tertiaire[9] a connu une forte augmentation de plus de 30 points de pourcentage. Le taux de collecte à Lévis a augmenté de près de 10 points de pourcentage entre 1991 et 1999, alors que le pourcentage de la population desservie par traitements secondaire et tertiaire a plus que doublé.

Graphique 12 : Pourcentage de la population desservie par les égouts et de la population dont les eaux usées reçoit des traitements secondaire et tertiaire, 1991, 1999



Source : Environnement Canada, Bureau national des indicateurs et rapports environnementaux, Base de données sur l'utilisation de l'eau par les municipalités, 1991-1999

La MRC de La Côte-de-Beaupré a connu le plus d'investissements dans les infrastructures du traitement des eaux d'égout entre 1991 et 1999. En 1991, 72 % de la population était desservie par les égouts, mais une part de 0 % des eaux d'égout subissait des traitements secondaire ou tertiaire, alors qu'en 1999, 95,1 % de la population était desservie et 79,9 % des eaux subissaient des traitements secondaire ou tertiaire.

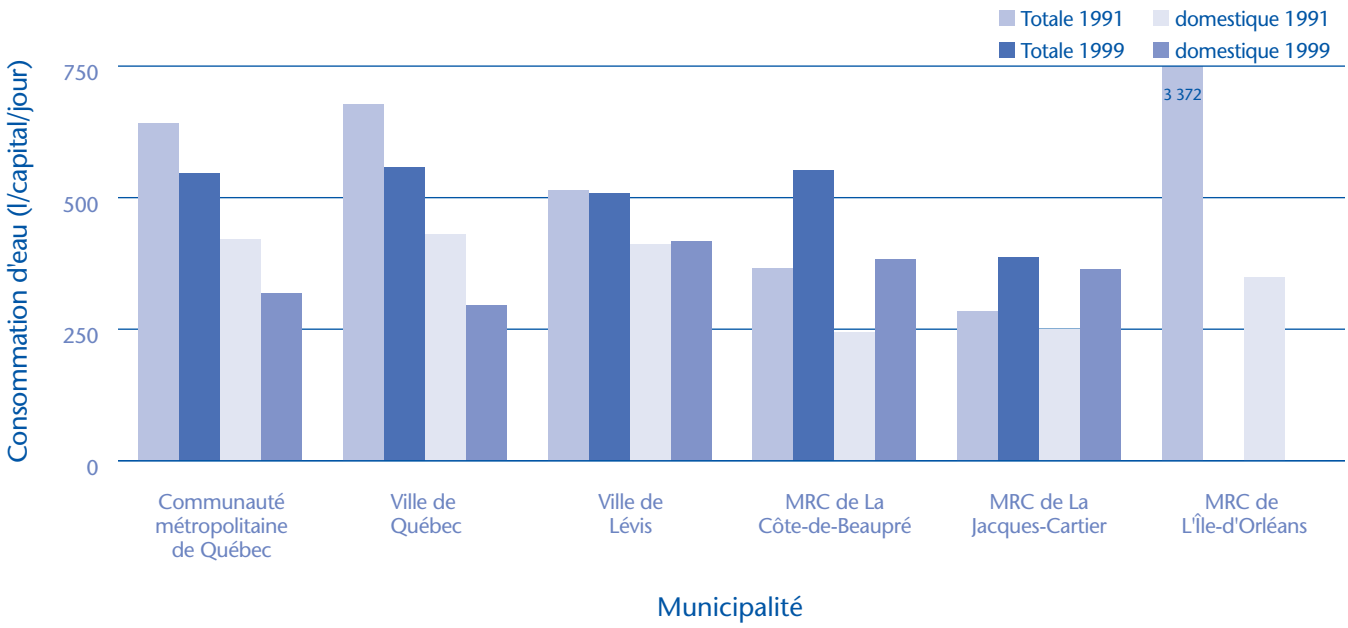
Dans la MRC de la Jacques-Cartier, des investissements ont été réalisés pendant la période de 1991 à 1999. Près de 30 % de la population est desservie par les égouts, mais seulement 11,9 % des eaux d'égout sont traitées. La MRC de L'Île-d'Orléans est demeurée avec le même pourcentage nettement faible de la population desservie par les égouts; de plus, les eaux ne subissent aucun traitement secondaire ou tertiaire.

9. Définition : Traitements primaire, secondaire et tertiaire des eaux usées
L'assainissement n'est pas uniforme partout. Le traitement primaire élimine environ la moitié des déchets organiques, tandis que le traitement secondaire en élimine près de 100 p. 100. Le traitement tertiaire sert à régler des problèmes particuliers de qualité de l'eau.

Consommation d'eau per capita

Il y a une grande variation dans la consommation d'eau per capita provenant des réseaux municipaux entre les milieux urbain et rural. Entre 1991 et 1999, la consommation d'eau per capita a diminué sur le territoire de la CMQ, passant de 641 litres per capita par jour à 547 litres. La consommation domestique était de 421 litres per capita par jour en 1991 et 319 litres par personne par jour en 1999. L'Organisation mondiale de la santé recommande 100 litres per capita par jour comme quantité optimale d'eau potable.

Graphique 13 : Consommation d'eau totale et domestique per capita par jour (l/cap/jour) fournie par les réseaux municipaux, 1991, 1999



Source : Environnement Canada, Bureau National des indicateurs et des rapports environnementaux, 1991, 1999

La consommation d'eau totale et domestique fournie par les réseaux municipaux per capita varie selon les 5 composantes. La consommation d'eau totale per capita inclut la consommation d'eau à des fins domestique, commerciale et industrielle et autre. La consommation d'eau du monde urbain a diminué alors que la consommation dans le milieu rural a augmenté durant la période. Québec comptait les plus fortes consommations per capita totale et domestique en 1991, mais en 1999, la consommation totale et domestique avait fortement diminué. La consommation per capita domestique à Lévis a légèrement augmenté entre 1991 et 1999. La consommation d'eau domestique dans les trois MRC est inférieure à la moyenne de la CMQ. Il est à noter que la consommation totale per capita sur l'Île-d'Orléans est élevée parce que l'agriculture est grande consommatrice d'eau.

La Côte-de-Beaupré et la Jacques-Cartier ont connu la plus grande augmentation de la consommation per capita entre 1991 et 1999. La consommation domestique per capita sur la Côte-de-Beaupré a augmenté de 57 % et dans la Jacques-Cartier de 46 %.

Le pourcentage de population desservie par un réseau municipal varie selon les composantes. Les populations des villes de Québec et Lévis et la MRC de la Côte-de-Beaupré sont desservies dans une proportion de plus de 90 % par un réseau municipal. Dans les MRC de La Jacques-Cartier et de L'Île-d'Orléans, moins du quart de la population est desservie par un réseau municipal.

Les niveaux élevés d'utilisation de l'eau posent des problèmes environnementaux et économiques. Du point de vue environnemental, les niveaux de consommation élevés font pression sur les fleuves, les lacs et les couches aquifères d'eaux souterraines. De plus, le rejet de l'eau usée endommage les écosystèmes aquatiques. Du point de vue économique, les niveaux élevés d'utilisation de l'eau exigent des investissements dispendieux et toujours croissants en infrastructure requis pour recueillir, desservir et disposer de l'eau (barrages, réservoirs, équipements de traitement à l'eau, réseaux de distribution et traitement d'eaux d'égout).[10]

10. http://www.environmentalindicators.com/htdocs/indicators/6wate.htm

Facteur 3 de la qualité de vie

Possibilités d'atteinte des objectifs, espoirs et aspirations personnels

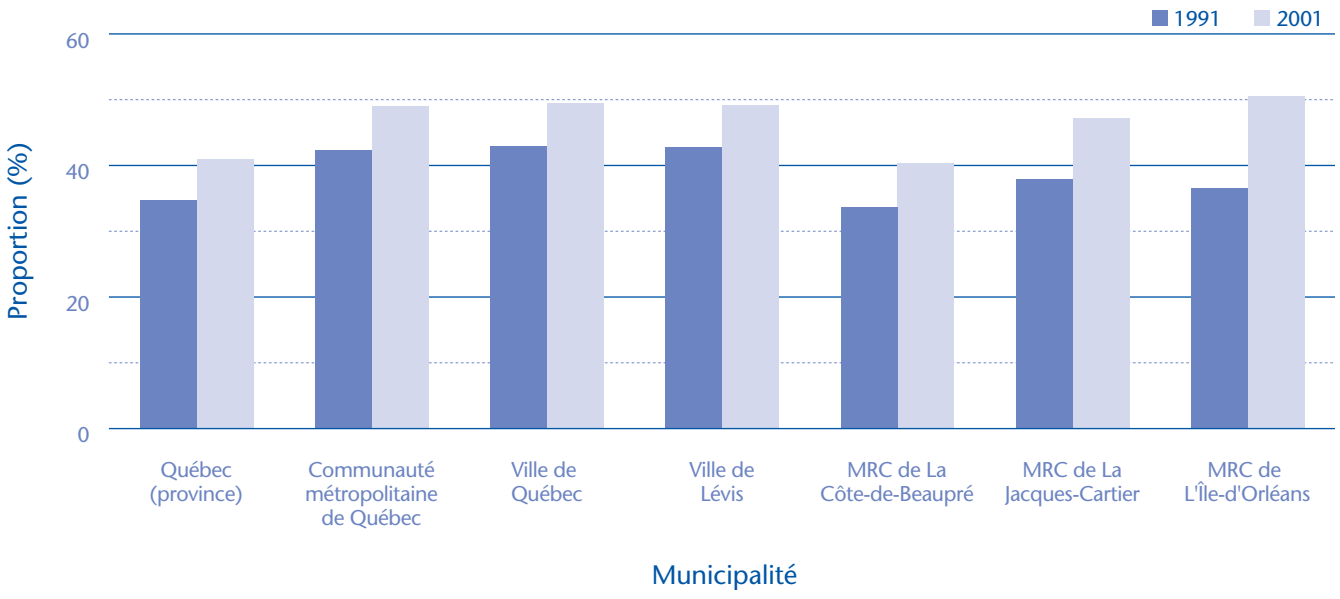
Au chapitre de la réalisation des aspirations clés, comme entreprendre des études postsecondaires, décrocher un meilleur emploi ou accéder à la propriété, les tendances sont généralement positives. Toutefois, les gains au chapitre du revenu médian des ménages ont été concentrés dans les tranches supérieures de revenu. Le taux de résidants ayant fait des études postsecondaires a progressé pendant toute la décennie.

La situation n'est cependant pas aussi positive qu'elle le paraît, puisque l'amélioration du revenu médian résulte de la croissance rapide de la plus haute tranche de revenu. Pendant la période, le revenu médian des familles a enregistré une croissance pour les MRC seulement et le taux de suicide a augmenté partout.

Niveaux d'éducation

Le pourcentage de la population de 15 ans et plus avec un diplôme d'études postsecondaires est plus élevé dans la CMQ que dans la province, tant en 1991 qu'en 2001. Seule la Côte-de-Beaupré a un taux légèrement inférieur à la moyenne provinciale. En 1991, Québec et Lévis comptaient les taux les plus élevés et les trois MRC les plus faibles. En 2001, l'Île-d'Orléans avait le plus haut taux, avec plus de 50 % de la population de 15 ans et plus qui détenait un diplôme d'études postsecondaires, suivie respectivement de Québec et Lévis puis de la Jacques-Cartier, alors que la Côte-de-Beaupré fermait la marche avec 40 %.

Graphique 14 : Pourcentage de la population âgée de 15 ans et + avec un grade, certificat ou diplôme d'études postsecondaires, 1991, 2001

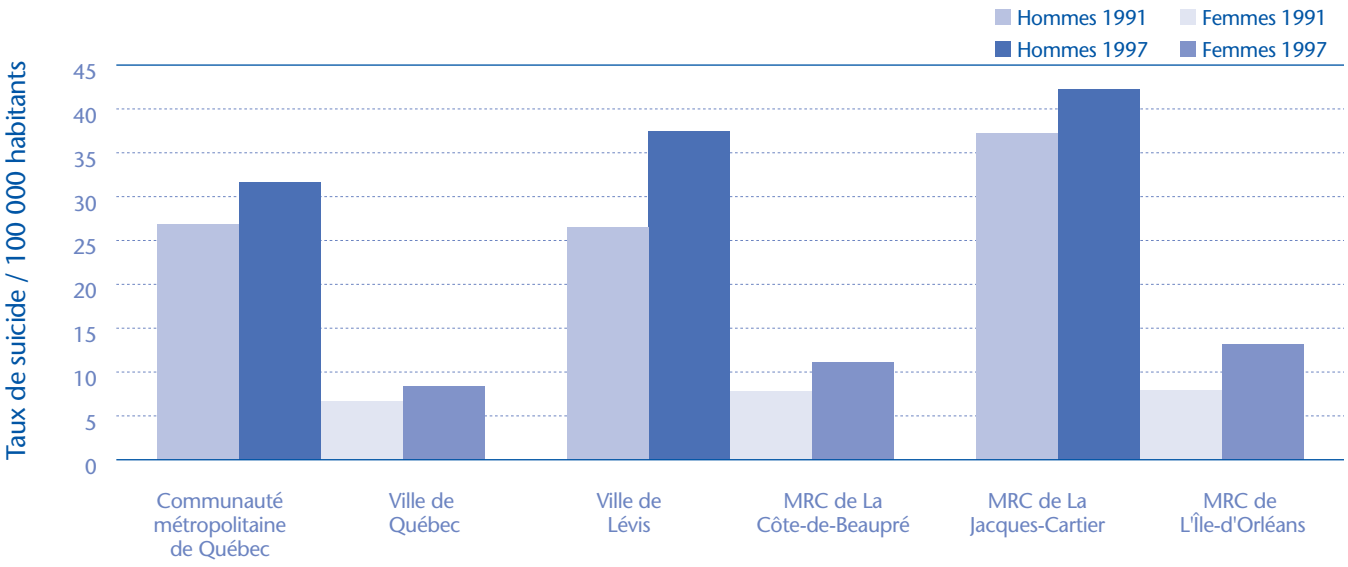


Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

Suicides

Contrairement aux données précédentes, les données sur le suicide sont présentées selon les régions administratives. Le territoire de la CMQ fait partie de deux régions administratives : Québec, sur la Rive-Nord, et Chaudière-Appalaches sur la Rive-Sud. À noter, ces deux régions administratives sont plus étendues que le territoire de la CMQ.

Graphique 15 : Évolution des taux de suicide par 100 000 habitants selon le sexe, par région administrative, 1991, 1997



Source : MSSS, Fichier des décès, Service du développement de l'information, Direction de la gestion de l'information, février 2001

Le taux de suicide chez les hommes est nettement supérieur à celui des femmes (plus de trois fois plus élevé). En 1991, il était 4,7 fois plus élevé chez les hommes en Chaudière-Appalaches. L'augmentation du taux de suicide entre 1991 et 1997 est supérieure chez les femmes entre 1991 et 1997.

En 1991, les taux de suicide chez les hommes et les femmes de la région administrative de Québec étaient comparables à ceux de la province. Alors que ceux de Chaudière-Appalaches étaient plus élevés que la province et plus particulièrement chez les hommes.

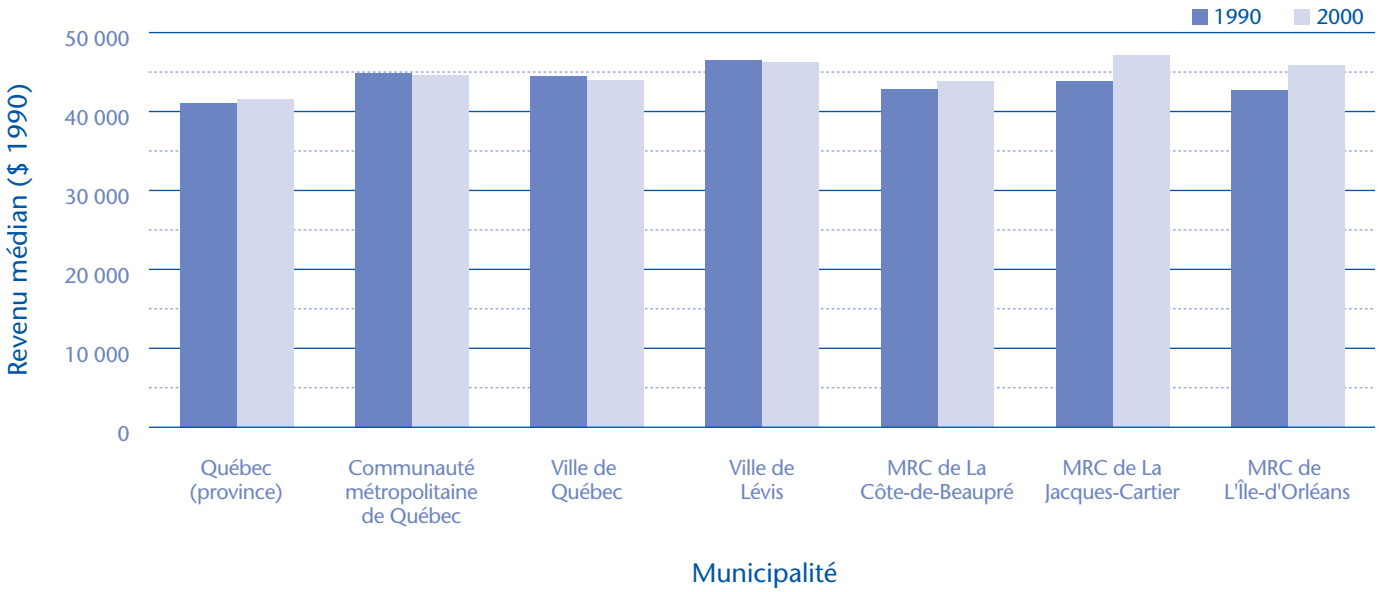
En 1997, le taux de suicide chez les hommes a fortement augmenté. Les taux de Québec et de Chaudière-Appalaches étaient nettement supérieurs à la moyenne provinciale. Chez les femmes, le taux de suicide avait augmenté plus rapidement dans les deux régions administratives que dans la province.

En 2001, les taux de suicide, sexes confondus, pour la province et la région administrative de Québec étaient comparables à ceux de 1997. Le taux de suicide en Chaudière-Appalaches en 2001 était inférieur à celui de 1997, avec 24,0 suicides par 100 000 habitants, mais supérieur à 1991.[11]

Revenu disponible des familles et des ménages

Le revenu médian avant impôt des familles[12] de la CMQ est supérieur à celui de la province en 1990 et 2000[13]. Par contre, en 2000, le revenu des familles, tout en demeurant supérieur au revenu médian provincial, a légèrement diminué entre 1990 et 2000, après ajustement pour l'inflation, tandis que celui de la province augmentait durant la même période, l'écart s'étant donc rétréci.

Graphique 16A : Évolution du revenu médian des familles avant impôt, 1990, 2000



Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

11. Institut national de santé publique du Québec, L'épidémiologie du suicide au Québec : que savons-nous de la situation récente?, 2004 (http://www.inspq.qc.ca/publications/defaultlien.asp?E=p&submit=1&NumPublication=281)

12. Définition : Revenu des familles et des ménages

    Le revenu des familles exclut le revenu des personnes hors famille, tandis que le revenu des ménages tient compte du revenu de toutes les personnes de plus de 15 ans occupant un logement. Si une liste de toutes les familles était dressée en fonction du revenu, la famille médiane serait celle dont le revenu se situe au milieu de la liste. Contrairement au revenu « moyen », le revenu « médian » ne peut pas être influencé autant par un petit nombre de revenus des familles extrêmement élevés qui mènerait à de fausses conclusions en termes de revenu « moyen ».
    Définition : Personnes hors famille économique
    Membres d'un ménage qui ne sont pas membres d'une famille économique. Les personnes vivant seules sont toujours comprises dans cette catégorie.

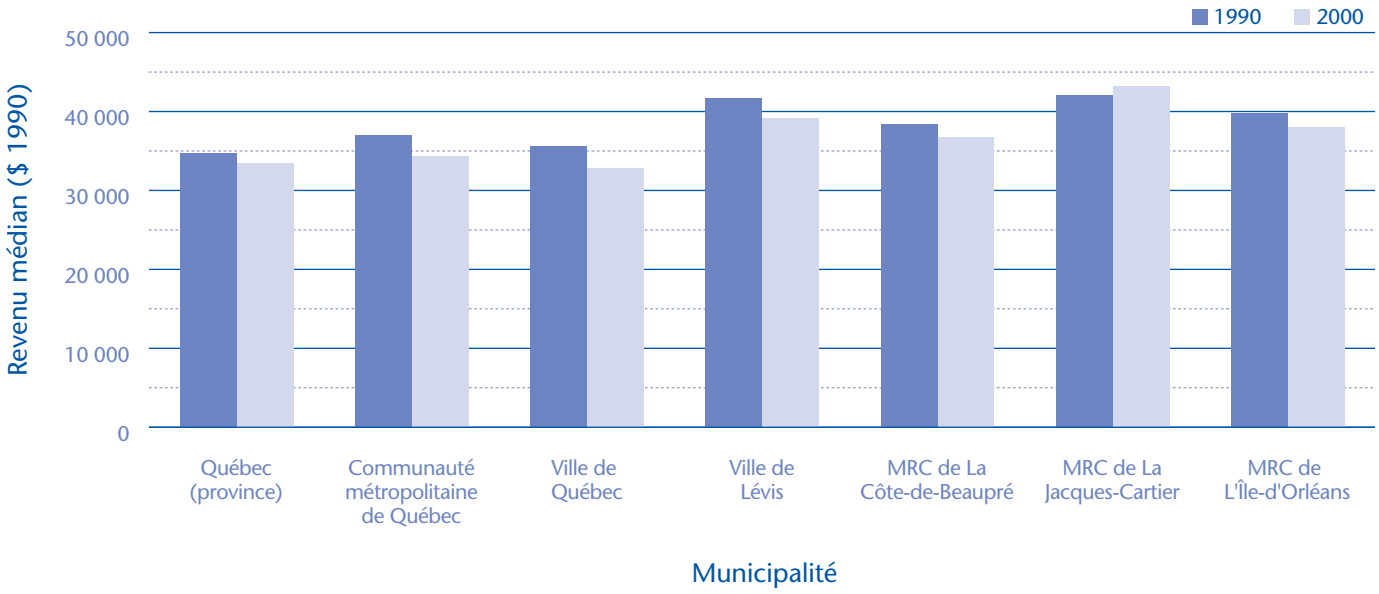
13. Le revenu avant impôt est utilisé pour mesurer l'évolution du revenu dans le temps et non pour illustrer l'impact des taux de taxation sur le revenu.

Sur le territoire de la CMQ, toutes les composantes ont un revenu familial médian avant impôt supérieur à celui de la province pour les deux années de comparaison. Les villes de Québec et Lévis ont connu une légère diminution du revenu familial médian entre 1990 et 2000, alors que les trois MRC ont connu une augmentation.

En 1990, Lévis avait le revenu familial médian le plus élevé alors qu'en 2000, la MRC de La Jacques-Cartier comptait le revenu familial médian le plus élevé. La MRC de La Jacques-Cartier est la composante qui a vu le revenu familial médian augmenter le plus pendant la décennie. Tandis qu'en 1990 la ville de Québec était en deuxième position quant au revenu familial médian, en 2000, le revenu familial médian était juste supérieur à celui de la Côte-de-Beaupré.

Le revenu médian avant impôt des ménages dans la CMQ est supérieur en 1990 et 2000 à celui de la province. Le revenu médian des ménages après ajustement pour l'inflation a diminué, dans la province, entre 1990 et 2000 et dans une plus grande proportion dans la CMQ.

Graphique 16B : Évolution du revenu médian des ménages avant impôt[14], 1990, 2000



Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

Sur le territoire de la CMQ, le revenu médian des ménages a diminué partout entre 1990 et 2000, sauf dans la MRC de la Jacques-Cartier. Lévis et la MRC de la Jacques-Cartier avaient les revenus des ménages les plus élevés en 1990 et 2000.

14. Définition: Revenu avant et après impôt

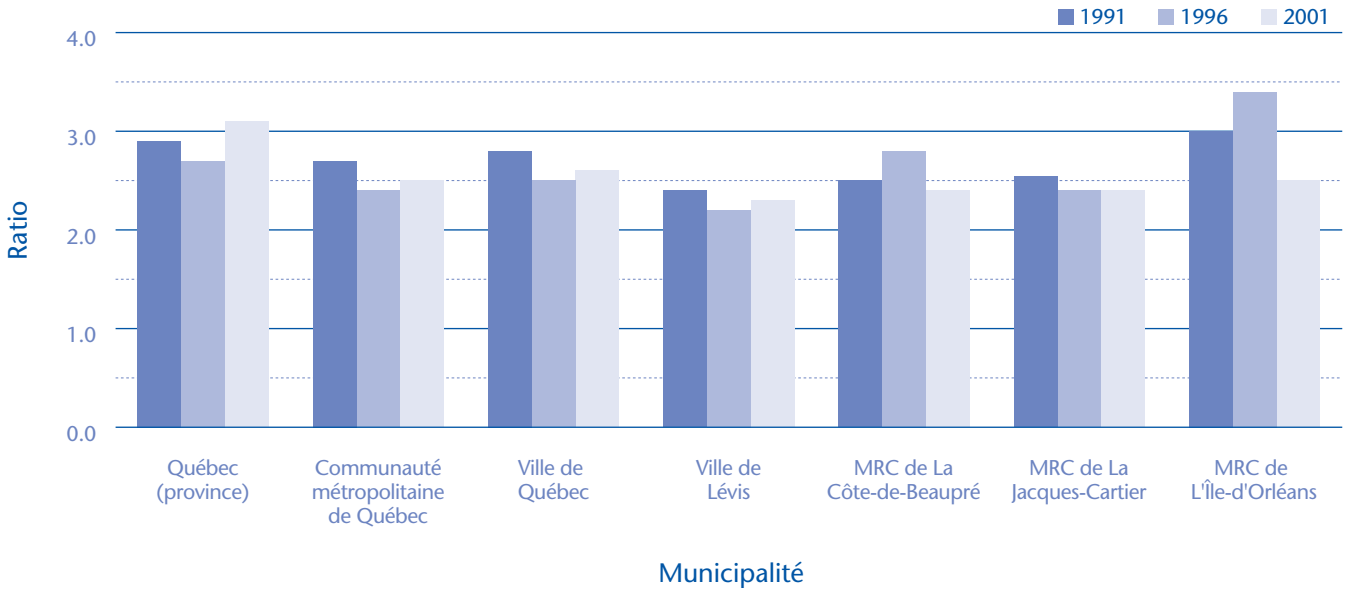
Les données sur les revenus avant impôt et après impôt sont tirées des déclarations d'impôt fédérales et provinciales des particuliers. Le revenu avant impôt, appelé également revenu brut, englobe les revenus de toutes sources, y compris les paiements de transferts gouvernementaux, avant la déduction des impôts sur le revenu. Le revenu après impôt englobe les revenus de toutes sources, moins les impôts sur le revenu fédéral et provincial, et tient compte de l'incidence des crédits d'impôt.

Le revenu des ménages est inférieur à celui des familles parce qu'il inclut les personnes hors famille. La ville de Québec a le revenu médian des ménages le plus faible, principalement parce que la ville de Québec compte une plus forte proportion de personnes hors famille. En 1991, 17 % des ménages dans la ville de Québec étaient composés de personnes hors famille, alors que le taux dans les autres composantes était inférieur à 10 %. La ville de Québec a connu la plus forte diminution du revenu médian des ménages entre 1990 et 2000. En 2001, le pourcentage de personnes hors famille dépassait les 20 % dans la ville de Québec, 7 points de pourcentage de moins que la Côte-de-Beaupré qui détenait le deuxième plus haut taux.

Taux d'accession à la propriété

En 2001, le ratio du coût moyen d'une maison unifamiliale par rapport au revenu familial annuel médian est plus bas pour la CMQ que pour la province, ce qui veut dire que l'acquisition d'une maison unifamiliale était plus abordable dans la CMQ qu'à l'échelle de la province. Dans la province, entre 1991 et 2001, le logement était plus abordable en 1991 et 1996 qu'en 2001. En 2001, le coût moyen d'une maison unifamiliale représentait plus de trois fois le revenu familial annuel médian.

Graphique 17 : Ratio du coût moyen d'une maison unifamiliale / revenu familial annuel médian, 1991, 1996, 2001



Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1991-2001 et Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

 # Inclut les territoires de Saint-Lambert-de-Lauzon et Beaumont.

** Exclut les territoires de Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente, Saint-Férréol-les-Neiges, Saint-Joachim et Saint-Tite-des-Caps.*

Dans la Communauté métropolitaine de Québec, entre 1991 et 2001, l'abordabilité du logement n'a pas beaucoup changé, le ratio du coût moyen d'une maison unifamiliale représentant 2,5 fois le revenu familial annuel médian. Dans la CMQ, il était plus abordable d'acheter une maison dans la ville de Lévis que dans toute autre composante à cause du prix des maisons légèrement inférieur à la moyenne de la CMQ et du revenu familial médian annuel légèrement supérieur à celui de la CMQ.

En 1991 et 1996, la MRC de l'Île-d'Orléans était l'endroit où l'achat d'une maison était le moins abordable en raison du coût plus élevé des maisons qu'ailleurs. En 2001, le ratio du coût moyen d'une maison sur le revenu familial médian annuel est descendu à 2,5 fois en raison d'une baisse du prix des maisons.

Entre 1991 et 2001, le coût moyen des maisons a légèrement diminué, compte tenu de l'ajustement pour l'inflation, et plus particulièrement entre 1991 et 1996. Entre 1996 et 2001, le coût des maisons a augmenté en moyenne de 10 % dans la CMQ. Par contre, entre 2001 et 2003, le coût moyen des maisons unifamiliales a enregistré un bond. L'augmentation du prix moyen d'une maison unifamiliale s'est fait le plus sentir dans les MRC de l'Île-d'Orléans, de la Côte-de-Beaupré et dans les villes de Lévis et Québec. Donc, pour que le ratio entre le coût moyen d'une maison et le revenu familial médian annuel demeure au même niveau qu'en 2001, il faudrait que le revenu familial médian annuel ait connu la même augmentation. Si le revenu familial n'a pas suivi le même rythme de croissance que les maisons, l'achat d'une maison devient moins abordable.

Facteur 4 de la qualité de vie

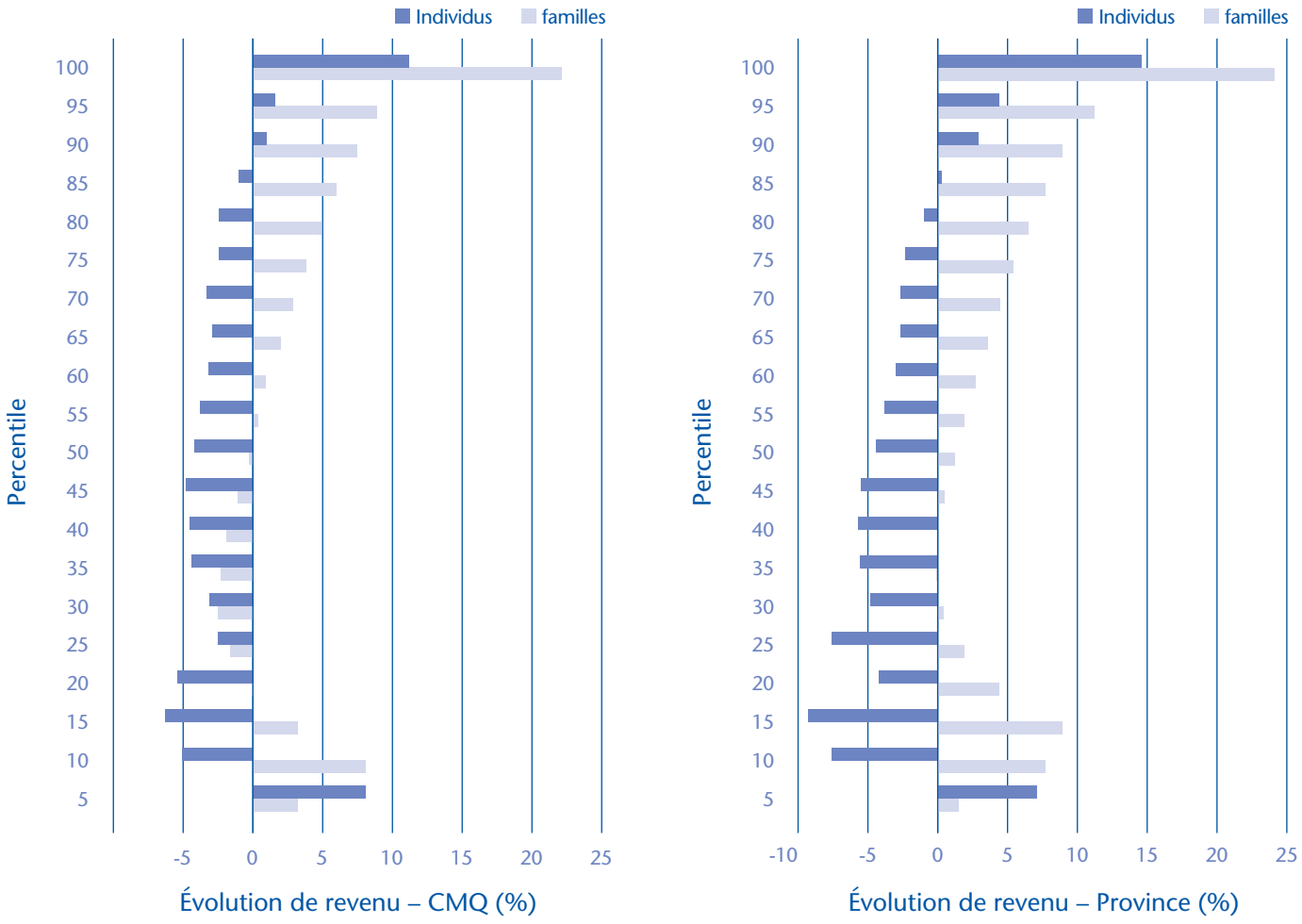
Recherche d'un partage juste et équitable de la richesse

Les ménages à revenu moyen et modique ont perdu du terrain et les groupes dits « des minorités » ou « vulnérables » ont été laissés pour compte dans le partage de la croissance économique.

En général, la croissance du revenu dans les groupes « des minorités » ou « vulnérables » a été beaucoup plus faible que celle de leurs concitoyens de la « majorité ». Les familles monoparentales dirigées par une femme ont fait exception, ce groupe ayant enregistré une hausse de revenu supérieure à celle de tous les autres types de familles.

Inégalité de revenu

Graphique 18 : Évolution du revenu réel avant impôt par percentile, individus hors famille et familles ($ 1990), 1990-2000, moyennes pour la CMQ et la province



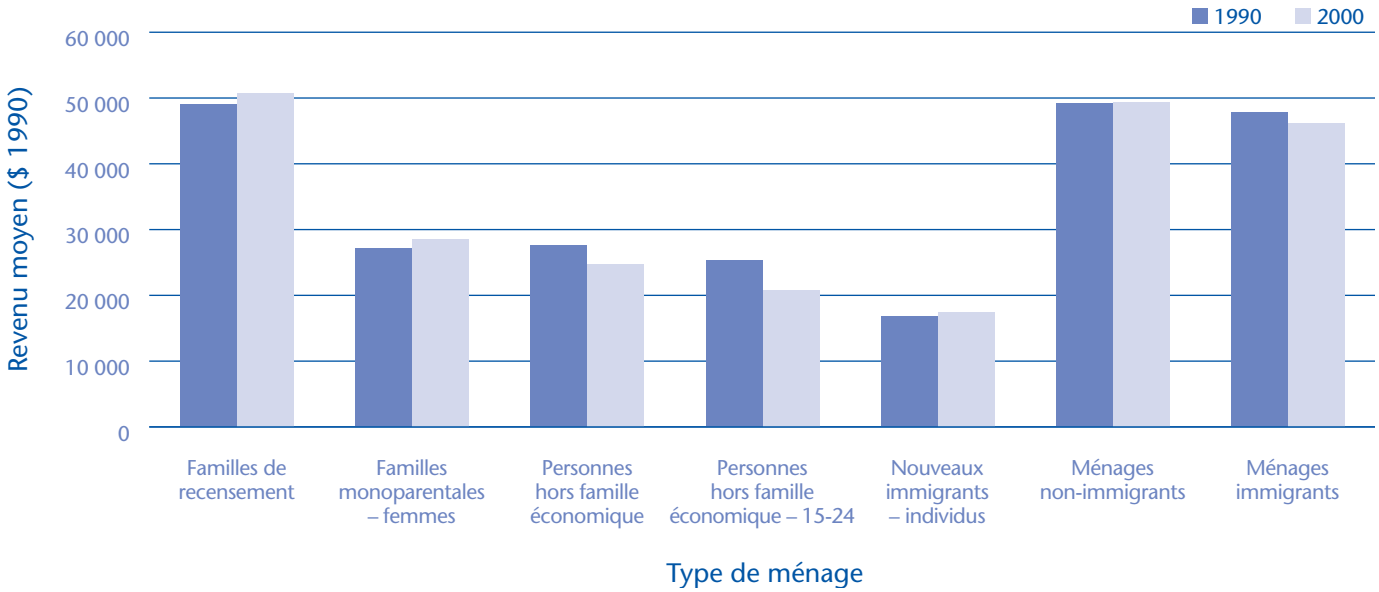
Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, 1990, 2000

Les familles du 99e percentile[15] dans la CMQ ont vu leur revenu augmenter de plus de 22 % en 10 ans, tandis que le revenu des individus hors famille du 15e percentile a le plus diminué au cours de cette période.

Divisions du revenu entre les populations « majoritaire » et « minoritaire »

Le revenu des familles a augmenté pour atteindre plus de 50 000 $ en 2000. Le revenu des familles monoparentales a augmenté de près de 5 %, alors que celui des personnes hors famille économique a diminué de plus de 10 % entre 1990 et 2000. Les jeunes (15-24 ans) ont connu une baisse de 18 %, tandis que le revenu des nouveaux immigrants a augmenté. Le revenu des ménages des non-immigrants était plus élevé que celui des immigrants et a subi une légère hausse, alors que le revenu des immigrants a diminué durant la même période. L'écart s'est donc agrandi entre les ménages non immigrants et immigrants.

Graphique 19 : Revenu réel moyen des ménages et familles ($ 1990) par groupe démographique et ethnique, moyenne pour la CMQ, 1990, 2000



Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001 - Totalisations personnalisées

15. Définition : Revenu par percentile

Dans le présent rapport, les percentiles de revenu représentent la population totale classée par revenus des particuliers ou revenus des familles, des plus élevés aux plus bas. Par exemple, si le 25e percentile de revenu des familles correspond à 30 000 $, cela signifie que 75 p. 100 des familles considérées disposent d'un revenu global supérieur à 30 000 $ et que 25 p. 100 d'entre elles disposent d'un revenu global inférieur ou égal à 30 000 $. Le tableau des percentiles s'appuie sur les données des déclarations d'impôt des particuliers.

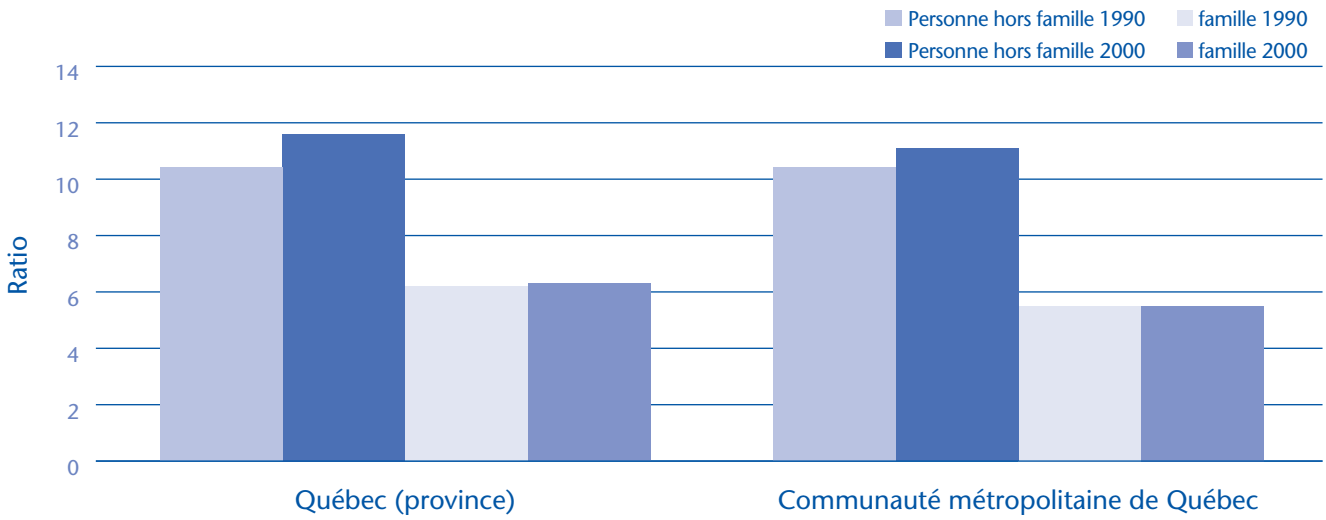
Revenu moyen des familles/ménages		
	$ 1990	$ 2000
Familles de recensement	49 013	50 677
Familles monoparentales - femmes	27 180	28 489
Personnes hors famille économique	27 583	24 763
Personnes hors famille économique - 15-24	25 345	20 793
Nouveaux immigrants - individus	16 761	17 333
Ménages non immigrants	49 146	49 344
Ménages immigrants	47 795	46 088

Source : Stastistique Canada, Recensement 2001 - Totalisations personnalisées

Écart de revenu entre les plus riches et les plus pauvres

L'écart entre les familles riches et les familles pauvres est resté le même dans la CMQ entre 1990 et 2000, tandis qu'il a très légèrement augmenté dans la province. De plus, l'écart entre les personnes hors famille et les familles ne s'est pas substantiellement accentué entre 1990 et 2000, dans la province et particulièrement dans la CMQ.

Graphique 20 : Ratio entre le revenu des personnes hors famille et des familles du 90e et du 10e percentile 1990, 2000



Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

En 1990 et 2000, l'écart entre les personnes hors famille les plus riches et les plus pauvres a augmenté dans la province et, dans une moindre mesure, dans la CMQ. Le ratio entre les personnes hors famille disposant de revenus plus élevés et celles disposant des revenus les plus faibles était inférieur à celui de la province en 2000. Le ratio entre le revenu avant impôt des personnes hors famille du 90e percentile et celui du 10e percentile en 2000 pour la CMQ était de 11,1. Les personnes hors famille les plus riches avaient donc un revenu 11 fois supérieur aux personnes hors famille les plus pauvres en 2000.

L'écart entre les familles les plus riches et les plus pauvres est demeuré sensiblement le même entre 1990 et 2000 pour la province et le même pour la CMQ. L'écart entre les familles les plus riches et les plus pauvres, dans la CMQ, était plus faible que celui de la province. Le ratio des familles du 90e percentile est 5,5 fois supérieur à celui du 10e percentile. Dans la CMQ, les familles les plus riches disposaient donc d'un revenu avant impôt 5,5 fois plus élevé que les familles les plus pauvres en 1990 et 2000.

Il n'y a pas eu d'augmentation marquée de l'écart entre le revenu avant impôt des riches et des pauvres entre 1990 et 2000, pour la province et plus particulièrement pour la CMQ, où l'écart entre les familles est resté le même. On a, cependant, noté une plus grande iniquité entre les personnes hors famille les plus riches et les plus pauvres qu'entre les familles les plus riches et les plus pauvres.

Facteur 5 de la qualité de vie

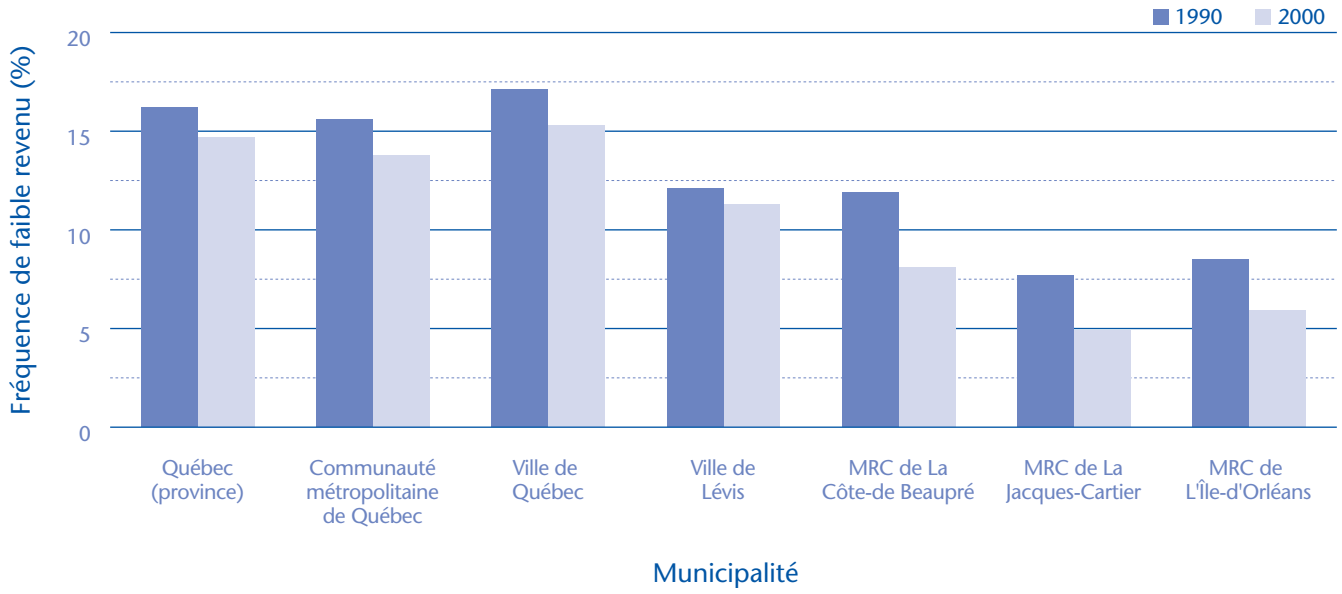
Possibilités de satisfaction des besoins fondamentaux

La situation est généralement positive sur le territoire de la CMQ, la majorité des familles et des individus disposant de revenus suffisants pour satisfaire leurs besoins fondamentaux de logement, de nourriture et de vêtements. Fait à signaler, des améliorations ont été enregistrées par les familles monoparentales dirigées par une femme pendant la décennie. Nombre de particuliers et de familles sont toutefois confrontés à un revenu stagnant ou en baisse et à une réduction de l'aide sociale. Devenus très vulnérables, ces particuliers et ces familles risquent de se retrouver en marge de la société, poussés vers l'itinérance.

La pauvreté

Le pourcentage de familles vivant sous le seuil de faible revenu[16] dans la CMQ est inférieur à celui de la province pour 1990 et 2000. Le taux a diminué pendant cette période pour la province, la CMQ et toutes les composantes.

Graphique 21A : Proportion des familles vivant sous le seuil de faible revenu, 1990, 2000



Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001 - Totalisations personnalisées

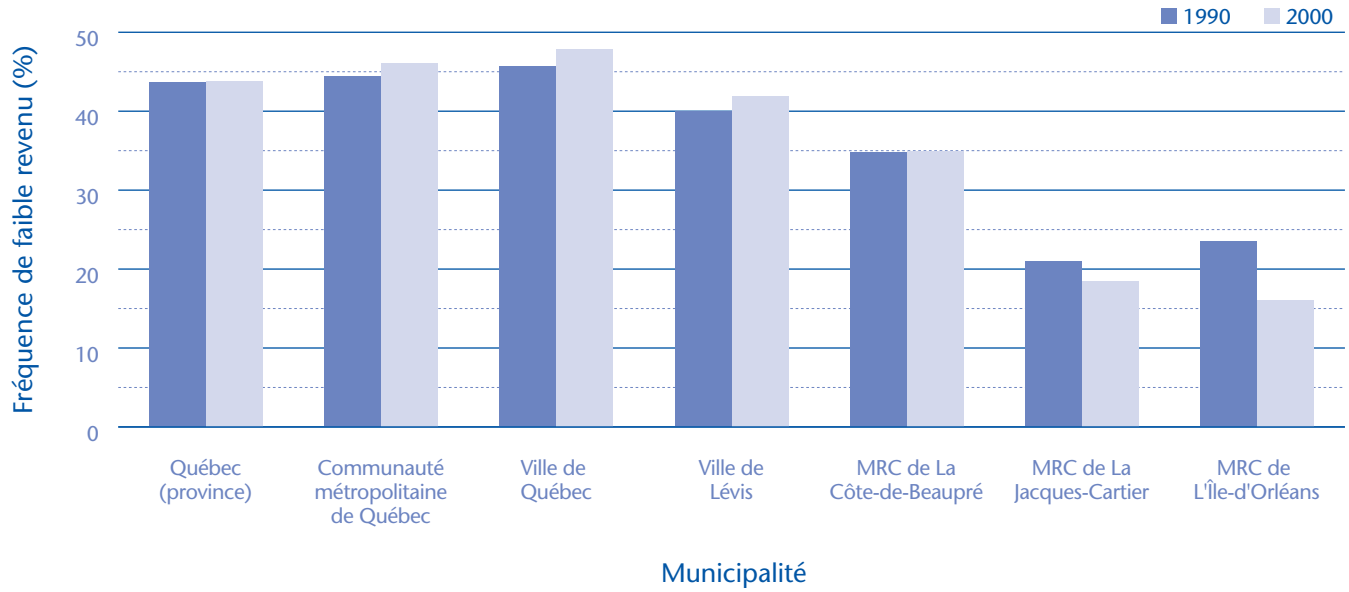
La ville de Québec connaît le pourcentage le plus élevé de familles vivant sous le seuil de faible revenu pour les deux années de comparaison. Suivaient dans l'ordre : Lévis, la Côte-de-Beaupré, l'Île-d'Orléans et la Jacques-Cartier, avec le taux le plus faible.

16. Définition : Les besoins fondamentaux et la pauvreté
Le seuil de faible revenu (SFR) est une mesure de pauvreté fondée sur le pourcentage de revenu consacré à la nourriture, au logement et aux vêtements. Les familles et les personnes hors famille ayant un revenu inférieur au SFR consacrent au moins 20 p. 100 de plus de leur revenu à la nourriture, au logement et aux vêtements que la moyenne. Les SFR sont calculés suivant les tailles des ménages et le degré d'urbanisation.

Entre 1990 et 2000, les MRC de La Côte-de-Beaupré, de La Jacques-Cartier et de L'Île-d'Orléans ont subi les plus importantes baisses de la proportion du nombre de familles vivant sous le seuil de faible revenu. La ville de Lévis a connu la plus modeste baisse de familles vivant sous le seuil de faible revenu de toutes les composantes de la CMQ.

Du côté des individus hors famille, on observe une plus grande proportion vivant sous le seuil de faible revenu dans la CMQ que dans la province. Entre 1990 et 2000, la proportion d'individus vivant sous le seuil de faible revenu a augmenté légèrement au Québec et plus rapidement dans la CMQ.

Graphique 21B : Proportion des individus hors famille vivant sous le seuil de faible revenu, 1990, 2000



Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001 - Totalisations personnalisées

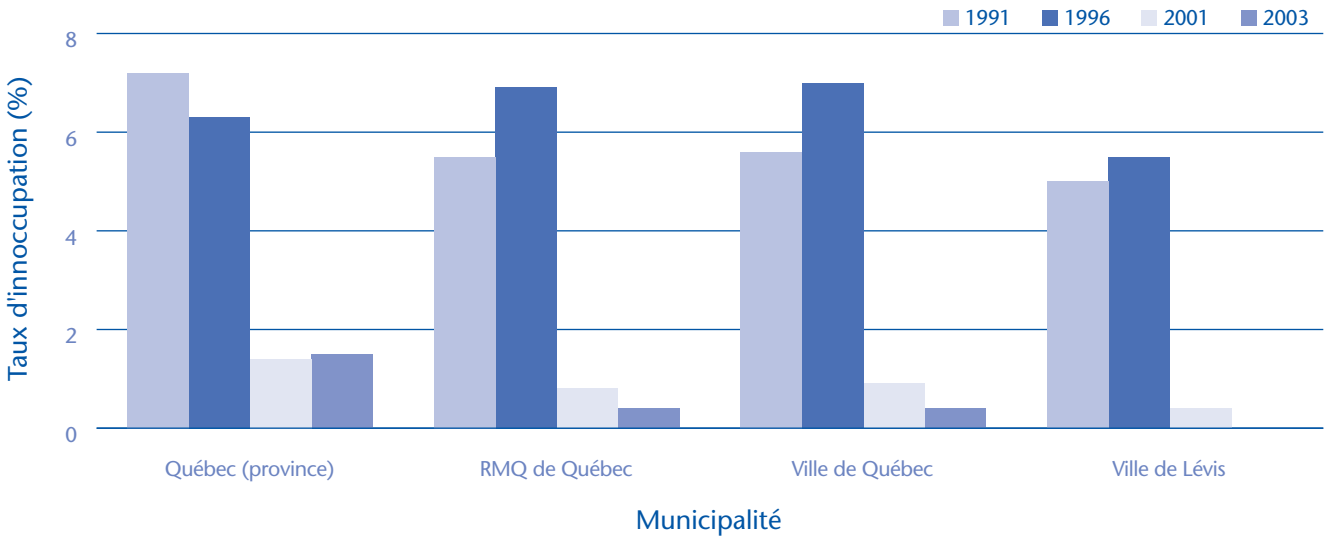
Sur le territoire de la CMQ, seule la ville de Québec a une proportion plus élevée que la province d'individus hors famille vivant sous le seuil de faible revenu. Entre 1990 et 2000, la proportion d'individus vivant sous le seuil de faible revenu a augmenté à Québec, Lévis et dans la Côte-de-Beaupré. Il a diminué pour la Jacques-Cartier et l'Île-d'Orléans, tandis que ces deux MRC connaissaient déjà les taux les plus bas en 1990.

La proportion de personnes hors famille vivant sous le seuil de faible revenu, environ 45 %, est nettement supérieure à celle des familles, qui se situe autour de 15 %.

Secteur du logement locatif

Entre 1991 et 2003, le taux d'inoccupation des logements locatifs dans la province est passé de 7,2 % à 1,5 %. La région métropolitaine de Québec comptait un taux inférieur à la moyenne provinciale pour trois années de comparaison sauf 1996.

Graphique 22 : Taux d'inoccupation, province, RMR de Québec, ville de Québec et ville de Lévis, 1991, 1996, 2001, 2003



Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, compilation spéciale, 2004

En 1991, le taux d'inoccupation des logements locatifs dans la RMR de Québec se situait à 5,6 %. En 1996, il atteignait presque les 7 % pour chuter en 2001 à 0,8 %. En 2003, le taux d'inoccupation était de 0,3 %, le plus bas au Canada parmi toutes les régions métropolitaines de recensement.

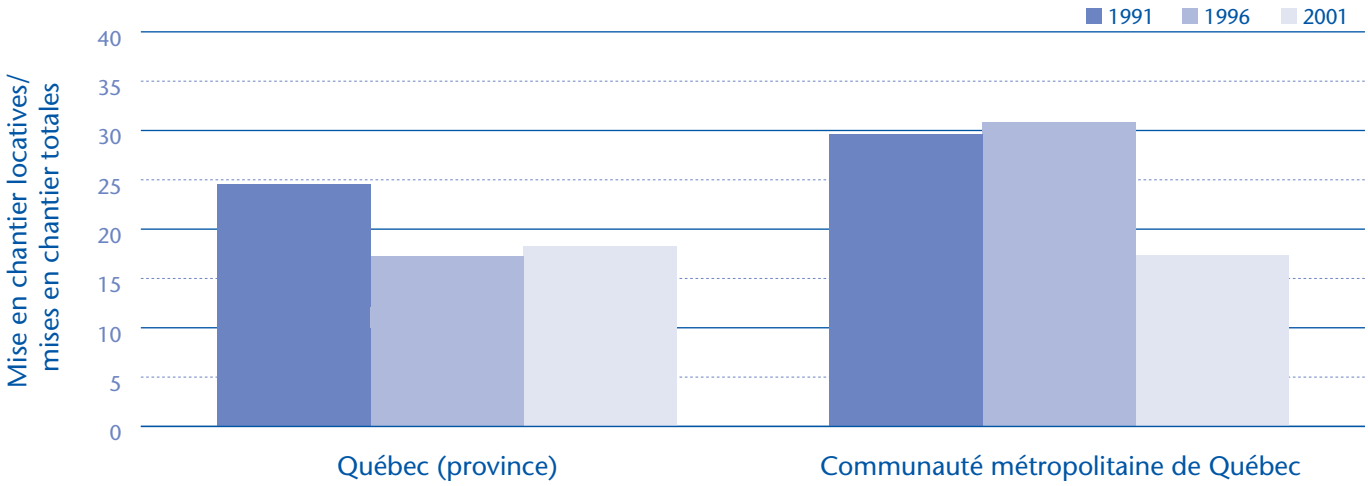
Le taux d'inoccupation des loyers dans les villes de Québec et Lévis a suivi la même tendance que la RMR de Québec. Les taux ont augmenté entre 1991 et 1996 pour redescendre en 2001 et 2003.

Le taux d'inoccupation était plus bas à Lévis que dans la ville de Québec pour toutes les années de comparaison. En 2003, le taux d'inoccupation à Lévis se situait à 0 %. Il semblerait que tous les bâtiments de plus de trois logements étaient loués.

Les taux d'inoccupation dans la RMR de Québec et les villes de Québec et Lévis pour les loyers à un coût inférieur à la médiane étaient supérieurs à ceux des loyers plus chers que la médiane. En 1996, la différence du taux d'inoccupation entre les loyers les moins chers et les plus chers étaient, pour la RMR de Québec, de 3,7 points de pourcentage. Les revenus en 1996 ont connu une baisse; le coût des loyers inférieurs à la médiane pouvait pour une partie de la population être supérieur à ses moyens économiques, d'où un plus haut taux d'inoccupation des loyers inférieurs à la médiane. (Voir annexe technique, graphique D)

En 1991 et 1996, la proportion de mises en chantier de logements locatifs était plus élevée dans la CMQ que dans la province. En 2001, la situation était inverse : on comptait légèrement plus de mises en chantier de logements locatifs au Québec que dans la CMQ.

Graphique 23 : Mises en chantier de logements locatifs en pourcentage des mises en chantier totales, 1991, 1996, 2001



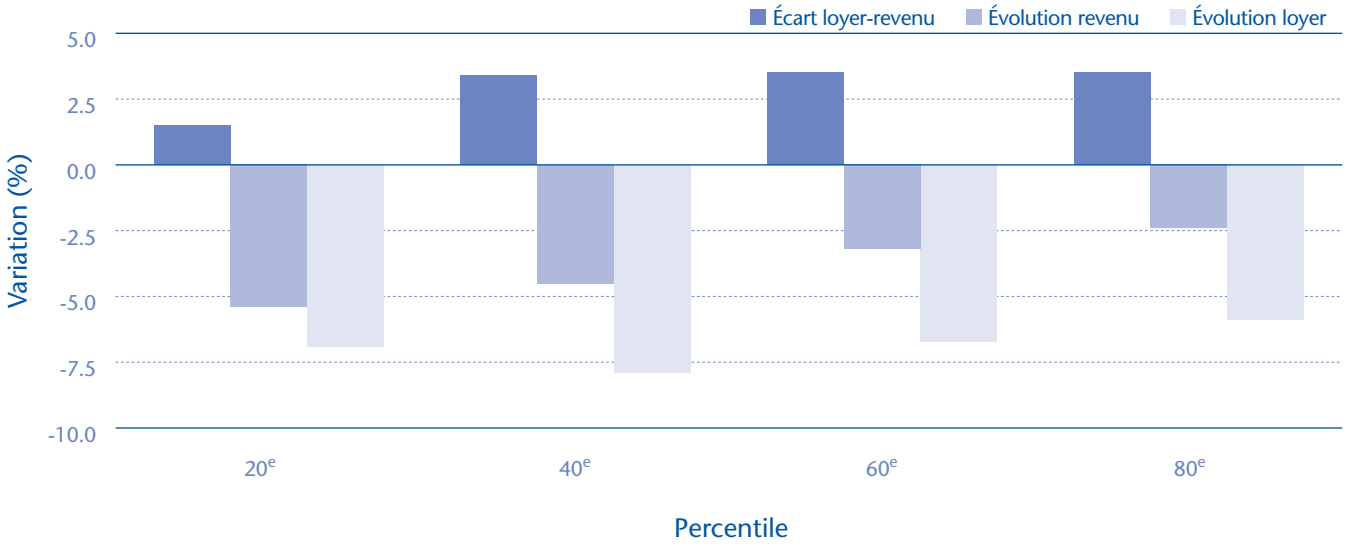
Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, L'observateur du logement au Canada, Indicateurs du marché de l'habitation, Canada, 1990-2002

En 1991 et 1996, les mises en chantier de logements locatifs sur le territoire de la CMQ représentaient aux alentours de 30 % de toutes les mises en chantier. En 2001, moins de 18 % des mises en chantier concernaient des logements locatifs.

La réduction de la proportion du nombre de mises en chantier de logements locatifs crée une pression sur le marché locatif. Le marché locatif étant habituellement plus abordable que le marché de l'accession à la propriété, on peut s'attendre à voir diminuer l'abordabilité des logements.

Alors que le revenu personnel des 20e, 40e, 60e et 80e percentiles diminuait, le loyer diminuait encore plus entre 1991 et 2001. Les revenus personnels ont diminué entre 2 % et 5 % et les loyers entre 6 % et 8 % selon le percentile. Après ajustement pour l'inflation, les revenus les plus modestes sont passés de 7 900 $ en 1990 à 7 473 $ en 2000, et ceux du 80e percentile de 36 100 $ à 35 230 $ en 2000, tandis que loyers les plus modestes sont passés de 380 $ par mois à 354 $ et les plus élevés de 550 $ à 518 $ en 2001.

Graphique 24A : Différence entre la variation des revenus faibles et des loyers modestes, 1991-2001, CMQ



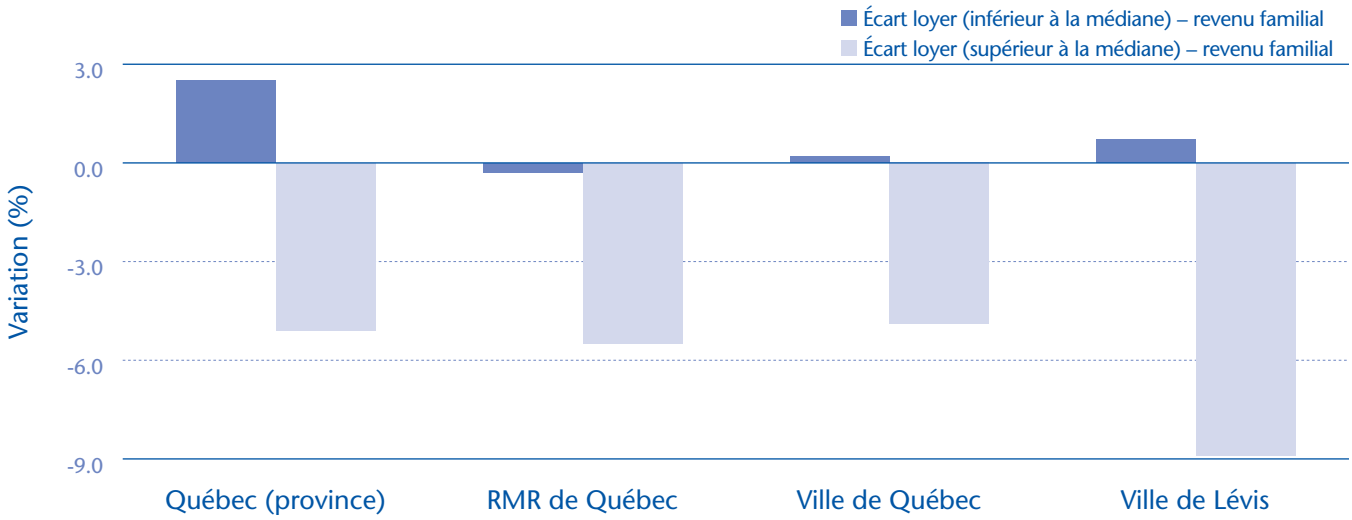
Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Enquête sur les logements locatifs, 1991-2001 ; Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

Percentile	Année	20e	40e	60e	80e
20e %ile revenu personnel ($ 1990)	1990	7 900	14 700	24 000	36 100
20e %ile revenu personnel ($ 1990)	2000	7 473	14 043	23 240	35 230
20e %ile loyer ($ 1991)	1991	380	445	490	550
20e %ile loyer ($ 1991)	2001	354	410	457	518

Malgré la diminution du revenu personnel, l'abordabilité des logements a par conséquent augmenté parce que le coût des loyers a régressé dans une plus grande proportion que le revenu personnel entre 1991 et 2001.

Entre 1990 et 2000, au Québec, le revenu médian des familles a augmenté légèrement et celui des ménages a diminué. Cependant, dans la région métropolitaine de Québec, le revenu médian des familles a diminué de 0,7 %, tout comme celui des ménages, qui a connu une baisse de 7,2 %.

Graphique 24B : Variation entre les revenus médians et les loyers moyens, 1991-2001



Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Enquête sur les logements locatifs, 1991-2001; Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

Le loyer moyen entre 1991 et 2001 a diminué dans la province dans la même proportion que le revenu médian des ménages. Dans la RMR de Québec, le loyer moyen a diminué de 5,6 %, une proportion plus élevée que le revenu médian des familles, mais pas autant que la réduction du revenu médian des ménages. Pour les familles, l'écart entre le loyer moyen et le revenu médian s'est amélioré, les logements moyens sont donc devenus plus abordables. Toutefois, pour les ménages, les loyers sont devenus moins abordables en raison de la plus forte réduction du revenu médian des ménages.

Variable	Année	Québec de (province)	RMR de Québec	Ville de Québec	Ville de Lévis
Évolution revenu médian des familles ($ 1990)	1990-2000	1,3 %	-0,7 %	-1,4 %	-0,6 %
Évolution revenu médian du ménage ($ 1990)	1990-2000	-3,7 %	-7,2 %	-7,7 %	-6,1 %
Évolution loyer moyen ($ 1991)	1991-2001	-3,1 %	-5,6 %	-5,7 %	-4,4 %
Évolution loyer moyen ($ 1991)	2001-2003	2,5 %	1,2 %	1,0 %	3,5 %

De plus, entre 2001 et 2003, le loyer moyen a augmenté de 2,5 % dans la province et de 1,2 % dans la région métropolitaine de Québec. L'augmentation des loyers s'est le plus fait sentir dans la ville de Lévis, avec une augmentation de 3,5 %.

Facteur 6 de la qualité de vie

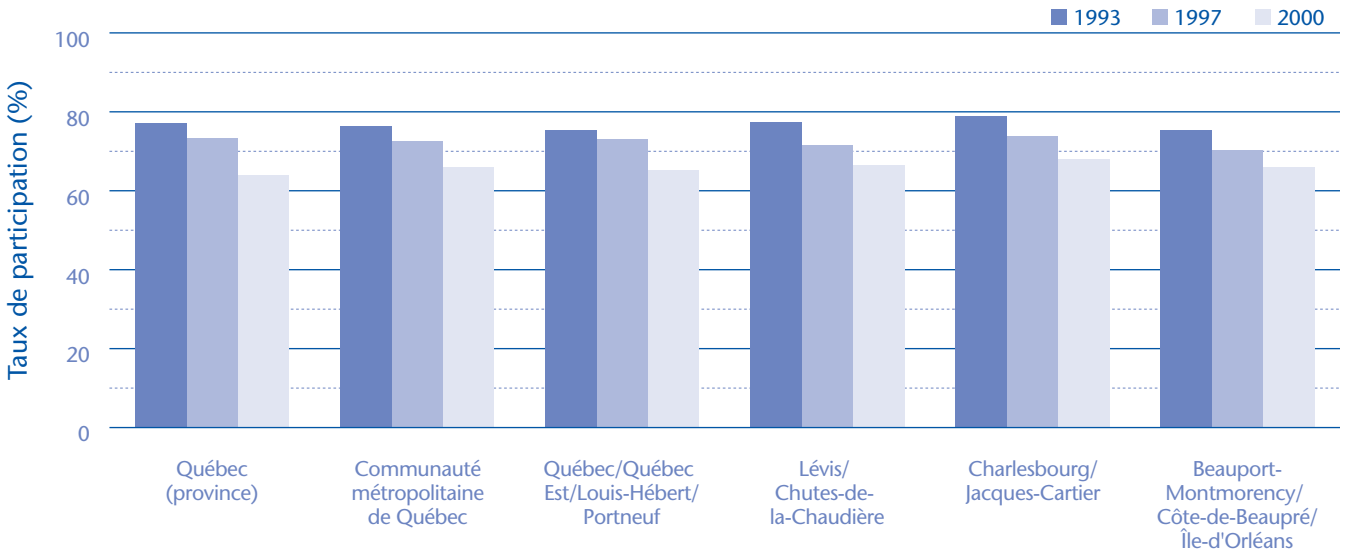
Soutien de riches interactions et de l'inclusion sociales

Le facteur de l'inclusion sociale se transforme peu à peu. La tendance révèle un abandon progressif des moyens traditionnels d'engagement social, y compris les dons de charité et la participation au vote. Par ailleurs, les nouveaux arrivants semblent faire face à des obstacles dans leur intégration au marché du travail, comme l'attestent le taux d'emploi et la participation à la population active de ces groupes.

Engagement civique

Le taux de participation aux élections fédérales dans la CMQ est comparable à celui de la province pour les élections de 1993, 1997 et 2000. Dans les circonscriptions électorales de la CMQ, les taux de participation sont semblables à ceux du Québec pour les trois élections. La circonscription de Charlesbourg-Jacques-Cartier se distingue par un taux de participation légèrement plus élevé pour chacune des trois élections. Cependant, entre 1993 et 2000, le taux de participation aux trois élections a diminué.

Graphique 25 : Taux de participation aux élections fédérales, 1993, 1997, 2000

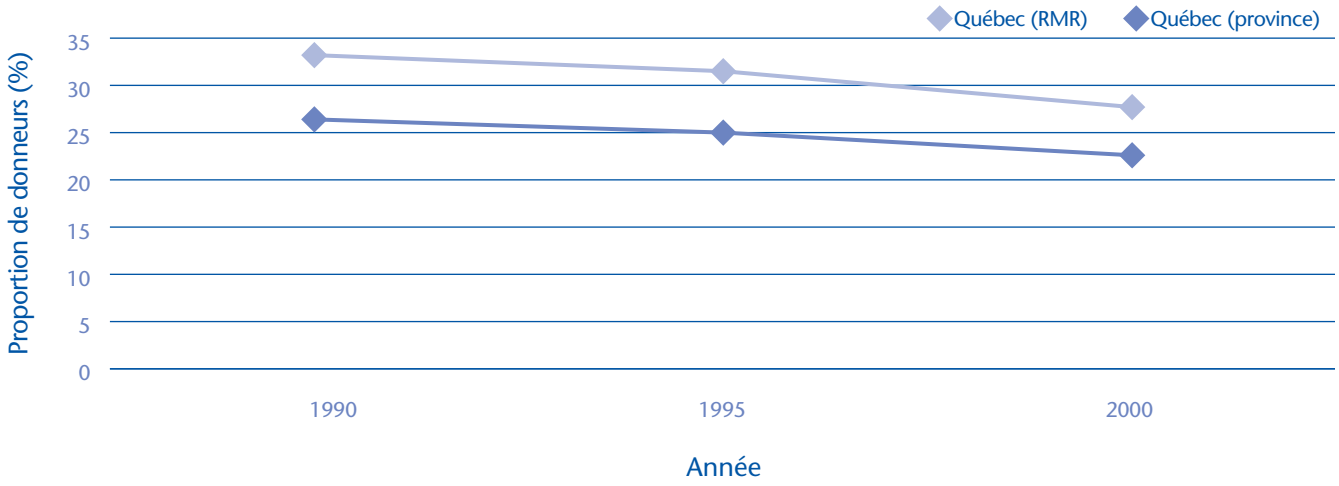


Source : Élections Canada, 1993, 1997 et 2000

Pour la CMQ, le taux de participation aux élections fédérales est supérieur de quelques points de pourcentage à celui de la moyenne canadienne pour les trois élections. Cependant, la réduction du taux de participation entre 1993 et 2000 est légèrement plus marquée dans la CMQ qu'au Canada.

Le nombre de personnes déclarant avoir réalisé un don de charité a diminué entre 1990 et 2000 pour la province et la région métropolitaine de Québec. Par contre, le pourcentage de donneurs était plus élevé dans la RMR de Québec que dans la province pour les trois années de comparaison.

Graphique 26 : Pourcentage de personnes ayant produit une déclaration faisant état de dons de charité, RMR de Québec, 1990, 1995, 2000



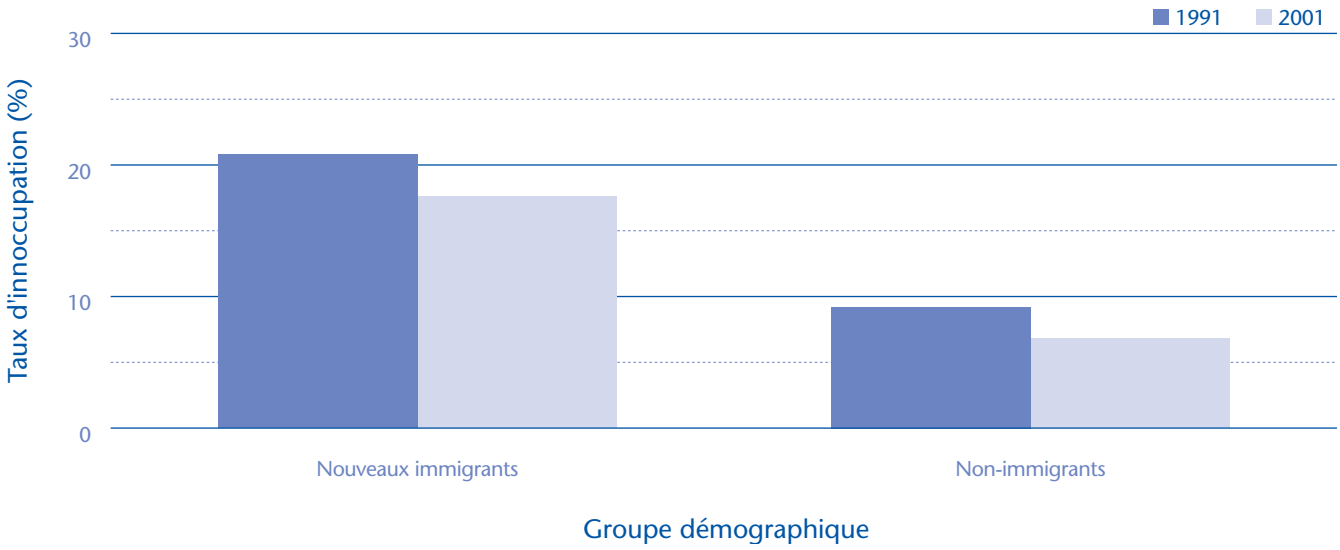
Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, 1990, 1995, 2000

Le montant total des dons de charité a augmenté dans la province, mais est resté sensiblement le même pour la RMR de Québec.

Nouveaux immigrants et barrières à l'intégration

Le taux de chômage des nouveaux immigrants est beaucoup plus élevé que celui des non-immigrants, soit plus du double. Entre 1991 et 2001, la situation s'est améliorée pour les nouveaux immigrants et les non-immigrants, mais l'écart ne s'est pas réduit. En 2001, le taux de chômage des nouveaux immigrants était de 18 % et celui des non-immigrants de 6 %, soit trois fois plus élevé que les non-immigrants.

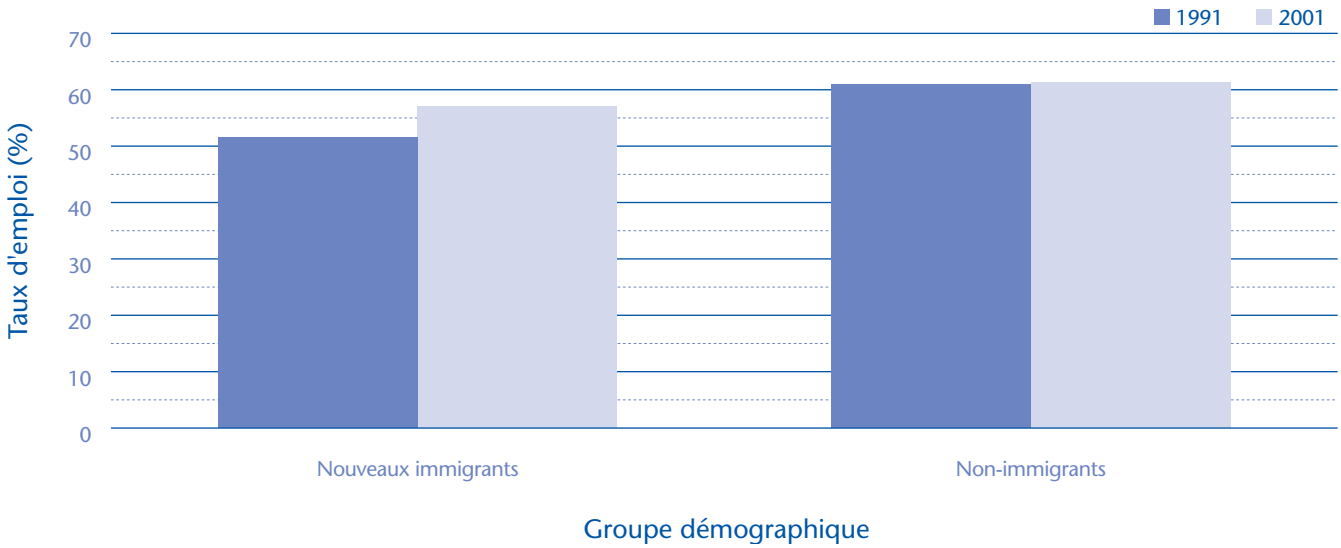
Graphique 27 : **Taux de chômage des populations de nouveaux immigrants et des non-immigrants, moyenne de la CMQ, 1991, 2001**



Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001 - Totalisations personnalisées

En revanche, le taux d'emploi des nouveaux immigrants est inférieur à celui de la population des non-immigrants pour 1991 et 2001. Le taux est resté sensiblement le même pour les non-immigrants, autour de 60 %, alors qu'il s'est amélioré pour les nouveaux immigrants, passant d'un peu plus de 50 % à 56 %. L'écart s'est réduit pendant les 10 années entre le taux d'emploi des nouveaux immigrants et des non-immigrants.

Graphique 28 : Taux d'emploi des populations de nouveaux immigrants et des non-immigrants, moyenne de la CMQ, 1991, 2001



Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001 - Totalisations personnalisées

Conclusion

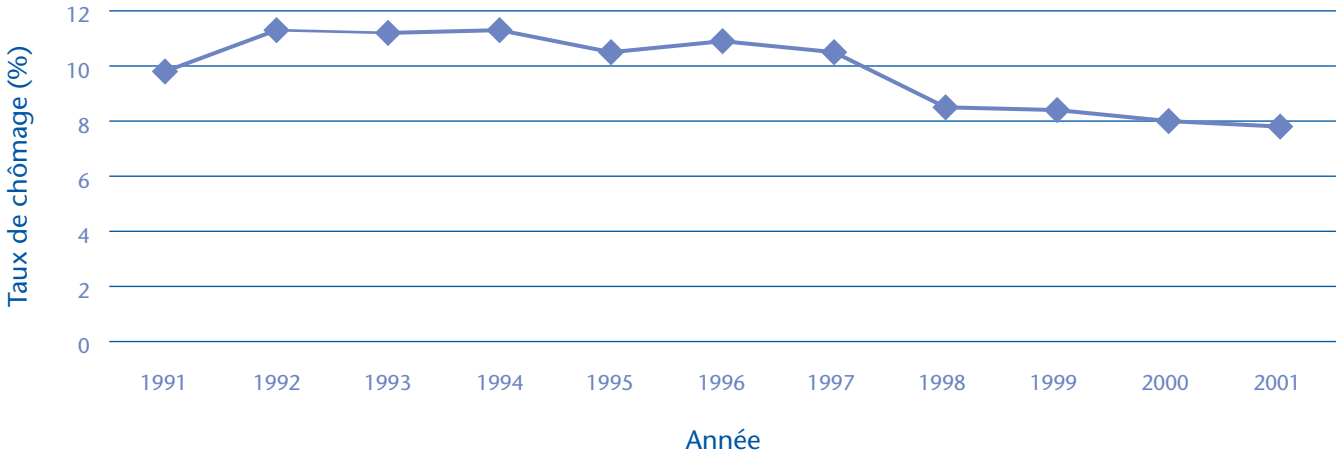
La plupart des résidants de la CMQ jouissent d'un niveau élevé de qualité de la vie. Plusieurs indicateurs importants surpassent la moyenne provinciale comme les revenus moyens, le niveau d'éducation, l'écart entre les familles les plus riches et les plus pauvres et le logement abordable. Cependant, il convient de s'attarder sur plusieurs sujets de préoccupation : l'écart socioéconomique croissant entre le milieu urbain et périurbain, l'incapacité à attirer et retenir les immigrants et les jeunes, la pauvreté des personnes hors famille et le déséquilibre des infrastructures municipales.

Il existe une différence entre les milieux urbain, périurbain et rural du territoire de la CMQ pour plusieurs indicateurs, dont la pauvreté, l'évolution du revenu médian familial et l'abordabilité de l'accession à la propriété.

Pendant la période de 1991 à 2001, la CMQ a connu des améliorations significatives du niveau de scolarité, du taux de chômage et des investissements dans la collecte et le traitement des eaux usées. Toutefois, durant cette même période, le solde migratoire et le logement locatif abordable se sont détériorés. On a observé peu de changement pour certains indicateurs où il aurait été souhaitable qu'il y en ait, soit les taux de pauvreté, particulièrement chez les personnes hors famille, le taux relativement élevé de chômage chez les jeunes, la capacité limitée d'attirer des immigrants, la dépendance vis-à-vis de l'automobile et le niveau élevé d'ozone.

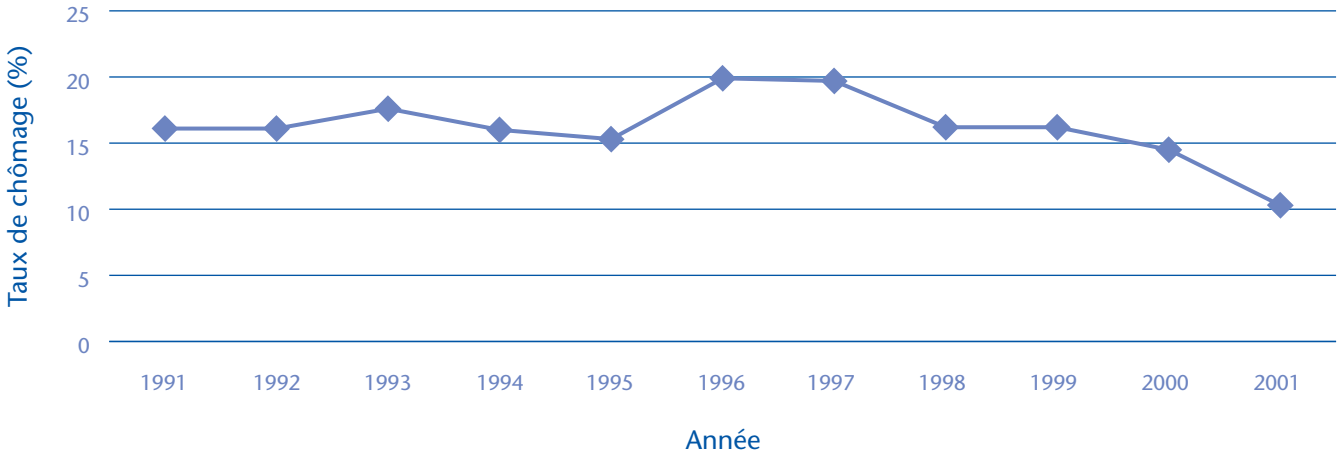
Annexe 1 : Graphiques supplémentaires

Graphique A : Taux de chômage, RMR de Québec, 1991-2001



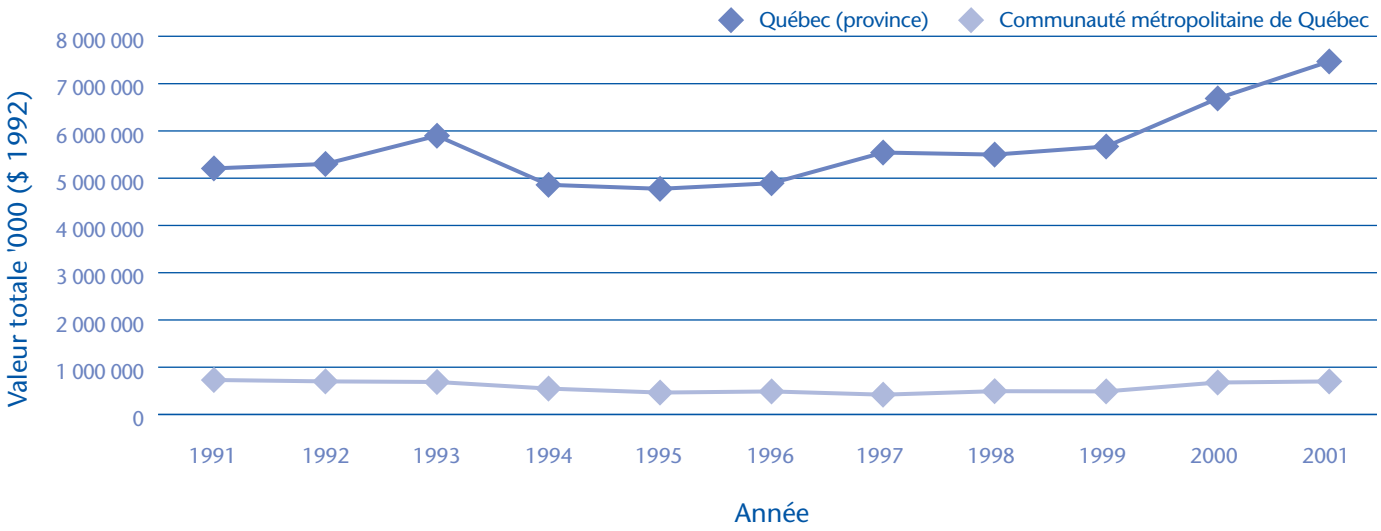
Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

Graphique B : Taux de chômage des jeunes de 15-24 ans, RMR de Québec, 1991-2001



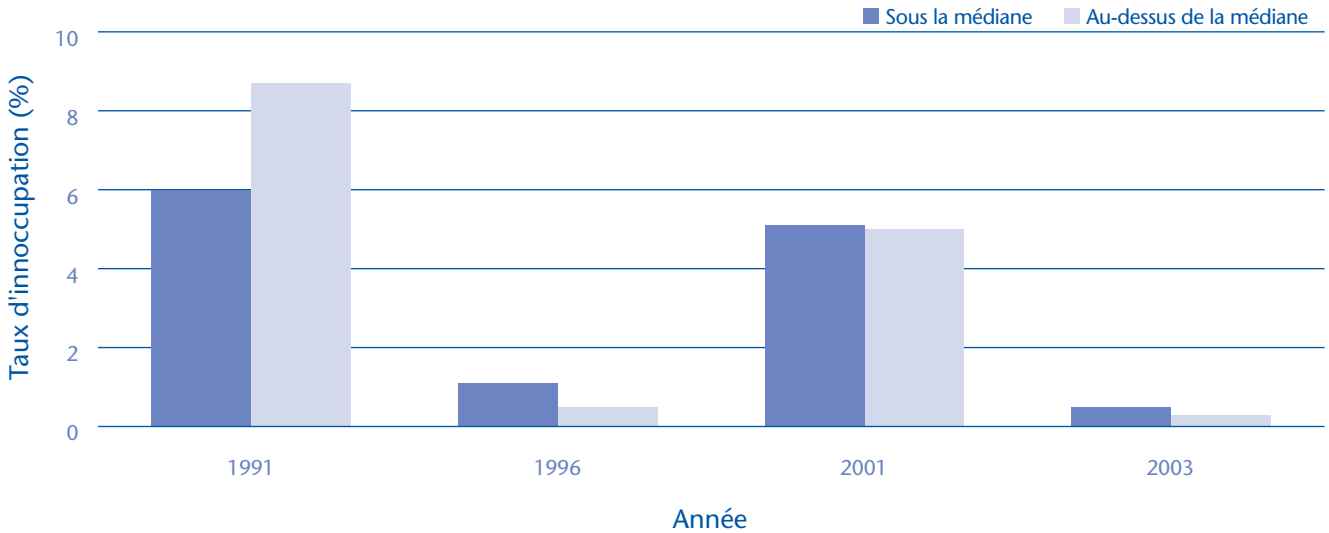
Source : Statistique Canada, Recensements 1991, 2001

Graphique C : Valeur totale des permis de bâtir en milliers $ ($ 1992), CMQ, province, 1992-2002



Source : Statistique Canada, Enquête mensuelle sur les permis de construction et de démolition, 1992-2002

Graphique D : Taux d'inoccupation des loyers selon le coût sous ou au-dessus de la médiane, RMR de Québec, 1991, 1996, 2001, 2003



Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Totalisations personnalisées, 2004

Annexe 2 : Références des graphiques

#	Titre	Variable	Année	Géo	Source	Division
1A	Population totale	Population totale, 1991, 2001	1991, 2001	Prov.,CMQ, DR/SDR	Statistique Canada	Recensement
1B	Croissance de la population totale	Variation en pourcentage de la population totale, 1991-2001	1991, 2001	Prov., CMQ, DR/SDR	Statistique Canada	Recensement
2	Croissance de la population – Personnes âgées	Variation en pourcentage de la population âgée de 65+ ans, 1991-2001	1991, 2001	Prov., CMQ, DR/SDR	Statistique Canada	Recensement
3	Destination des nouveaux immigrants sur le territoire de la CMQ	Proportion des nouveaux immigrants sur la population totale des nouveaux immigrants à la CMQ, 2001	2001	Prov., CMQ, DR/SDR	Statistique Canada	Recensement
4	Diversité ethnique et culturelle – Minorités visibles	Proportion de minorités visibles sur la population totale, 2001	2001	Prov., CMQ, DR/SDR	Statistique Canada	Recensement
5	Diversité ethnique et culturelle – Personnes nées à l'étranger	Évolution de la population née à l'étranger en pourcentage de la population totale, 1991-2001	1991, 2001	Prov., CMQ, DR/SDR	Statistique Canada	Recensement
6A	Taux de chômage	Chômeurs en pourcentage de la population active âgée de 15+ ans, 1991-2001	1991, 2001	Prov., CMQ, DR/SDR	Statistique Canada	Recensement
6B	Taux de chômage	Chômeurs en pourcentage de la population active âgée de 15-24 ans,1991-2001	1991, 2001	Prov., CMQ, DR/SDR	Statistique Canada	Recensement
7	Permis de bâtir	Croissance (%) de la valeur réelle des permis de bâtir ($ 1992), 1992-2001	1992, 2001	Prov., CMQ, DR/SDR	Statistique Canada	Enquête mensuelle sur les permis de construction et de démolition
8	Migration	Évolution de la migration nette, 1991-2001	1991, 2001 DR/SDR	Prov., CMQ,	Statistique Canada	Recensement
9	Ratio de remplacement de la population active	Ratio de la population âgée de 0-14 ans sur la population âgée de 50-64 ans, 1991-2001	1991, 2001	Prov., CMQ, DR/SDR	Statistique Canada	Recensement
10A	Modes de transport	Transfert modal du navettage du/vers le travail – véhicule privé, transport public, 1996-2001	1996, 2001	Prov., CMQ, DR/SDR	Statistique Canada	Recensement
10B	Modes de transport	Proportion du navettage du/vers le travail – véhicule privé, transport public, 2001	2001	Prov., CMQ, DR/SDR	Statistique Canada	Recensement
11	Qualité de l'air – Ozone (O3)	Moyenne annuelle de concentration d'ozone ($\mu g/m^3$), moyenne pour la CMQ, 1991-2001	1991-2001	CMQ	Environnement Canada	Réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique
12	Collecte et traitement des eaux d'égout	Pourcentage de la population desservie par les égouts et la population recevant des traitements secondaire et tertiaire, 1991-1999	1991, 1999	Municipalité	Environnement Canada	Base de données sur l'utilisation de l'eau par les municipalités

13	Consommation d'eau	Consommation d'eau totale et domestique per capita par jour (l/cap/jour), 1991-1999	1991, 1999	Municipalité	Environnement Canada	Base de données sur l'utilisation de l'eau par les municipalités
14	Niveau de scolarité	Pourcentage de la population âgée de 15+ ans avec un grade, certificat ou diplôme d'études postsecondaires, 1991-2001	1991, 2001	Prov., CMQ, DR/SDR	Statistique Canada	Recensement
15	Suicides	Évolution des taux de suicide par 100 000 habitants selon le sexe, 1991-1997	1991, 1997	Prov., Région administrative	MSSS	
16A	Évolution du revenu médian avant impôt – familles	Revenu médian ($ 1990) pour les familles, 1990-2000	1991, 2001	Prov., CMQ, DR/SDR	Statistique Canada	Recensement
16B	Évolution du revenu médian avant impôt – ménages	Revenu médian ($ 1990) pour les ménages, 1990-2000	1991, 2001	Prov., CMQ, DR/SDR	Statistique Canada	Recensement
17	Abordabilité de l'accession à la propriété	Ratio du coût d'une maison unifamiliale / revenu familial médian, 1991-2001	1991, 1996, 2001, 2003	Prov., CMQ, DR/SDR	Société canadienne d'hypothèques et de logement, Statistique Canada	Recensement
18A	Inégalité de revenu	Évolution du revenu réel avant impôt par percentile, individus et familles ($ 1990), 1990-2000	1990, 2000	CMQ	Statistique Canada	Division des données régionales et administratives
18B	Inégalité de revenu	Évolution du revenu réel avant impôt par percentile, individus et familles ($ 1990), 1990-2000	1990, 2000	Prov.	Statistique Canada	Division des données régionales et administratives
19	Inégalité de revenu – Populations vulnérables	Variation de revenu moyen des ménages et familles ($ 1990) par groupe démographique et ethnique, 1990-2000	1991, 2001	CMQ	Statistique Canada	Recensement – Totalisations personnalisées
20	Écart de revenu avant impôt	Ratio entre le revenu des personnes hors famille et des familles du 90^{e} et du 10^{e} percentile	1991, 2001	Prov., CMQ, DR/SDR	Statistique Canada	Division des données régionales et administratives
21A	La pauvreté	Proportion des familles vivant sous le seuil de faible revenu, 1990-2000	1991, 2001	Prov., CMQ, DR/SDR	Statistique Canada	Recensement
21B	La pauvreté	Proportion des individus vivant sous le seuil de faible revenu, 1990-2000	1991, 2001	Prov., CMQ, DR/SDR	Statistique Canada	Recensement
22	Taux d'inoccupation	Taux d'inoccupation, 1991, 1996, 2001, 2003	1991, 1996, 2001, 2003	Prov., CMQ, DR/SDR	Société canadienne d'hypothèques et de logement	Enquête sur les logements locatifs
23	Sécurité du logement	Mises en chantier de logements locatifs en pourcentage des mises en chantier totales, 1991, 1996, 2001	1991, 1996, 2001	Prov., CMQ	Société canadienne d'hypothèques et de logement	Indicateurs du marché de l'habitation

24A	Écart entre le loyer et le revenu	Différence entre la variation des revenus faibles et des loyers modestes, 1991-2001	1991, 2001	Prov., CMQ	Société canadienne d'hypothèques et de logement	Enquête sur les logements locatifs
24B	Écart entre le loyer et le revenu	Variation entre les revenus médians et les loyers moyens, 1991, 2001	1991, 2001	Prov., CMQ	Statistique Canada	Division des données régionales et administratives
25	Engagement civique – Élections	Taux de participation aux circonscription électorale fédérale, 1993, 1997, 2000	1993, 1997, 2000	Districts électoraux	Élections Canada	Résultats officiels du scrutin
26	Engagement civique – Dons de charité	Pourcentage de personnes ayant produit une déclaration faisant état de dons de charité, moyenne de la CMR, 1990, 1995, 2000	1990, 1995, 2000	Prov., CMQ	Statistique Canada	Division des données régionales et administratives
27	Intégration des nouveaux immigrants	Taux de chômage des populations de nouveaux immigrants et des non-immigrants, moyenne de la CMQ, 1991, 2001	1991, 2001	CMQ	Statistique Canada	Recensement – Totalisations personnalisées
28	Intégration des nouveaux immigrants	Taux d'emploi des populations de nouveaux immigrants et des non-immigrants, moyenne de la CMQ, 1991, 2001	1991, 2001	CMQ	Statistique Canada	Recensement – Totalisations personnalisées
Annexe	Graphique A Taux de chômage	Chômeurs en pourcentage de la population active âgée de 15+ ans, 1991-2001	1991, 2001	CMQ	Statistique Canada	Recensement
Annexe	Graphique B Taux de chômage	Chômeurs en pourcentage de la population active âgée de 15-24 ans, 1991-2001	1991, 2001	RMR	Statistique Canada	Recensement
Annexe	Graphique C Permis de bâtir	Valeur totale des permis de bâtir ($ 1992), 1992-2002	1992-2002	Prov., CMQ	Statistique Canada	Enquête mensuelle sur les permis de construction et de démolition
Annexe	Graphique D Taux d'inoccupation	Taux d'inoccupation des loyers selon le coût sous ou au-dessus de la médiane, RMR de Québec, 1991, 1996, 2001, 2003	1991, 1996, 2001, 2003	RMR	Société canadienne d'hypothèques et de logement	Enquête sur les logements locatifs

Annexe 3 : Guide de la géographie

1	Québec	Province
2	Québec	Ville
3	Lévis	Ville
4	La Côte-de-Beaupré	Municipalité régionale de comté
5	La Jacques-Cartier	Municipalité régionale de comté
6	L'Île-d'Orléans	Municipalité régionale de comté

Géographique détaillée

Nom en 2002[17]	Division de recensement en 2001		Subdivision de recensement en 2001	DC# 2001	SDR# 2001
Québec	1	Communauté urbaine de Québec	Beauport	23	5
	2	Communauté urbaine de Québec	Vanier	23	10
	3	Communauté urbaine de Québec	Sillery	23	20
	4	Communauté urbaine de Québec	Québec	23	25
	5	Communauté urbaine de Québec	Charlesbourg	23	30
	6	Communauté urbaine de Québec	Saint-Émile	23	35
	7	Communauté urbaine de Québec	Lac-Saint-Charles	23	40
	8	Communauté urbaine de Québec	Loretteville	23	45
	9	Communauté urbaine de Québec	Val-Bélair	23	50
	10	Communauté urbaine de Québec	L'Ancienne-Lorette	23	55
	11	Communauté urbaine de Québec	Sainte-Foy	23	60
	12	Communauté urbaine de Québec	Cap-Rouge	23	65
	13	Communauté urbaine de Québec	Saint-Augustin-de-Desmaures	23	70
Lévis	14	Desjardins	Pintendre	24	10
	15	Desjardins	Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévis	24	15
	16	Desjardins	Lévis	24	20
	17	Les Chutes-de-la-Chaudière	Saint-Étienne-de-Lauzon	25	10
	18	Les Chutes-de-la-Chaudière	Sainte-Hélène-de-Breakeyville	25	15
	19	Les Chutes-de-la-Chaudière	Saint-Jean-Chrysostome	25	20
	20	Les Chutes-de-la-Chaudière	Saint-Romuald	25	25
	21	Les Chutes-de-la-Chaudière	Charny	25	30
	22	Les Chutes-de-la-Chaudière	Saint-Rédempteur	25	35
	23	Les Chutes-de-la-Chaudière	Saint-Nicolas	25	43

17. Plusieurs municipalités ont fusionné en janvier 2002.

La Côte-de-Beaupré	24	La Côte-de-Beaupré	Saint-Tite-des-Caps	21	5
	25	La Côte-de-Beaupré	Saint-Ferréol-les-Neiges	21	10
	26	La Côte-de-Beaupré	Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente	21	15
	27	La Côte-de-Beaupré	Saint-Joachim	21	20
	28	La Côte-de-Beaupré	Beaupré	21	25
	29	La Côte-de-Beaupré	Sainte-Anne-de-Beaupré	21	30
	30	La Côte-de-Beaupré	Château-Richer	21	35
	31	La Côte-de-Beaupré	L'Ange-Gardien	21	40
	32	La Côte-de-Beaupré	Boischatel	21	45

Région métropolitaine de recensement (RMR) : comme défini par Statistique Canada, une RMR doit être formée, d'une part, d'un noyau urbain et, d'autre part, d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes, le tout regroupant au moins 100 000 habitants.

Communauté métropolitaine de Québec vs région métropolitaine de recensement :

Par rapport au territoire de la RMR, la CMQ compte en plus les territoires des municipalités de Saint-Tite-des-Caps, de Saint-Ferréol-les-Neiges, de Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente, de Saint-Joachim ainsi que de Beaupré et de Sainte-Anne-de-Beaupré, de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Ces territoires ajoutés regroupent plus de 10 000 personnes.

À l'inverse, par rapport au territoire de la RMR, la CMQ compte en moins les territoires des municipalités de Beaumont, de Saint-Lambert-de-Lauzon et de la Réserve indienne Wendake. Ces territoires soustraits représentent plus de 8 500 personnes.

Lorsque l'on compare la population totale du territoire de la CMQ avec celle de la RMR, la différence n'est que de 1 605 personnes. Cependant, la RMR et la CMQ diffèrent au plan des populations qu'elles représentent : plus de 18 615 personnes (près de 3 % de leur population) sont ainsi différentes selon que l'on parle de la CMQ ou de la RMR.

18. CMQ, État de situation et tendances, avril 2004, p.23.



Communauté métropolitaine de Québec

Bâtir. Dans un même esprit.

1130, route de l'Église
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4X6

Téléphone : (418) 641-6250
Télécopieur : (418) 641-6546